

Prévenir et réduire la violence à l'école

Catalogue d'actions dans les lycées au Luxembourg



Impressum

Auteurs:

Georges Steffgen

Ass.-Prof. Dr.
au Centre Universitaire
de Luxembourg

Claire Russon

Psychologue diplômée,
Centre de Psychologie et
d'Orientation Scolaires

Tanja Kieffer

Psychologue diplômée,
Centre de Psychologie et
d'Orientation Scolaires

Françoise Worré

Psychologue diplômée,
Centre de Psychologie et
d'Orientation Scolaires

Imprimerie: Reka

Octobre 2001

Prévenir et réduire la violence à l'école

Catalogue d'actions des lycées au Luxembourg

Handwritten notes in blue ink, consisting of several lines of text that are mostly illegible due to blurring and fading.

Handwritten notes in blue ink, consisting of several lines of text that are mostly illegible due to blurring and fading.

Handwritten notes in blue ink, consisting of several lines of text that are mostly illegible due to blurring and fading.

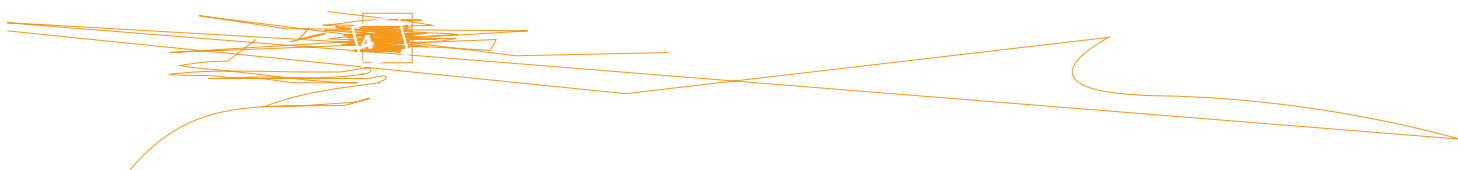
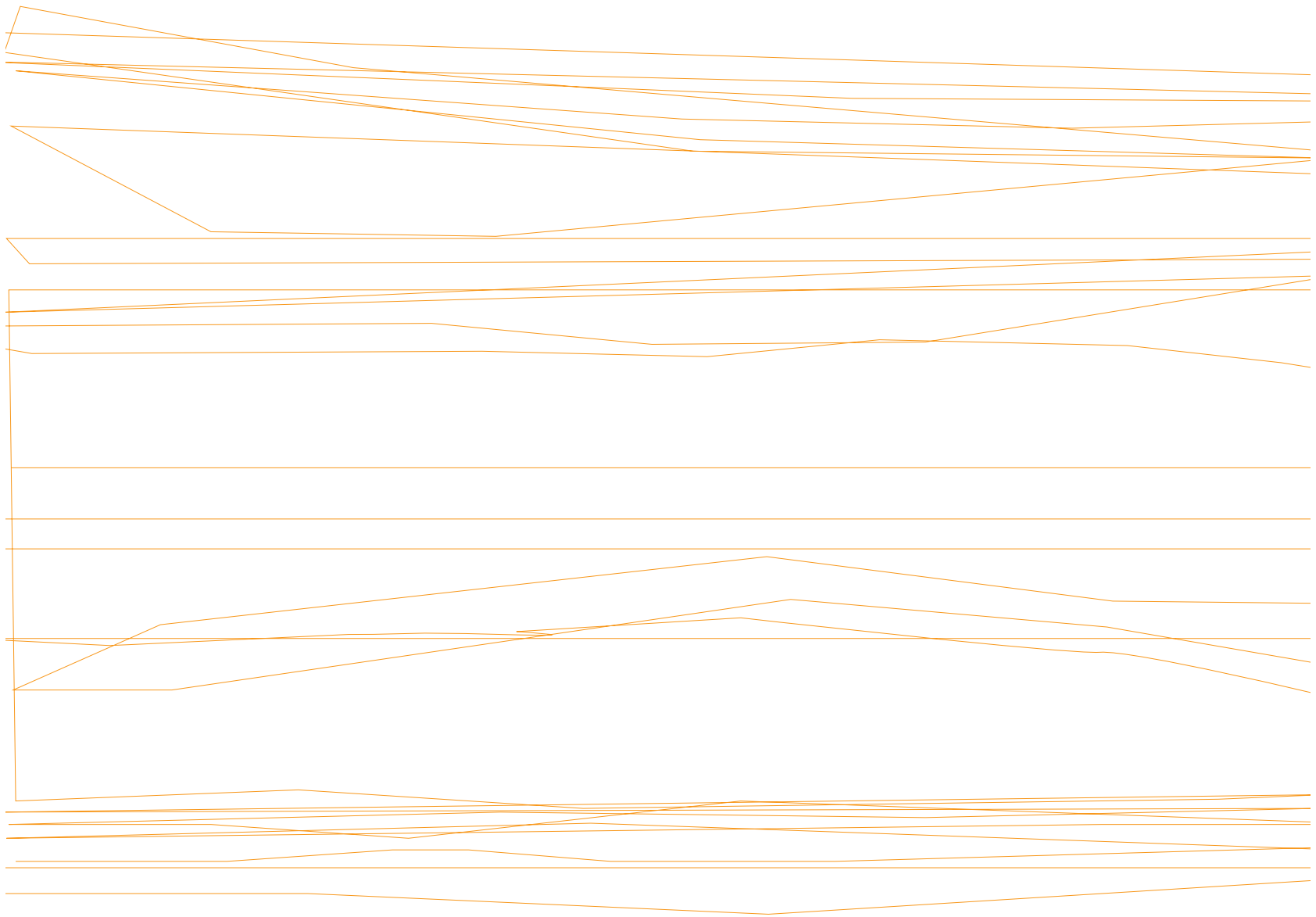
Handwritten notes in blue ink, consisting of several lines of text that are mostly illegible due to blurring and fading.

Handwritten notes in blue ink, consisting of several lines of text that are mostly illegible due to blurring and fading.

Handwritten notes in blue ink, consisting of several lines of text that are mostly illegible due to blurring and fading.

Table de matières

Remerciements	5
Préface	7
1 Introduction	9
2 Violence à l'école: bilan de la situation au Luxembourg	12
2.1 Education Nationale et violence, un bref historique	12
2.2 Terminologie de la violence	12
2.3 Etat des connaissances empiriques	14
3 Moyens de prévention de la violence à l'école	19
3.1 Différentes approches pour agir	19
3.2 Programmes de prévention scientifiquement évalués	22
4 Enquête:	
Mesures réalisées dans les lycées luxembourgeois	25
4.1 Analyse quantitative des mesures et des souhaits	25
4.1.1 Aménagement de l'école	27
4.1.2 Contenu des cours scolaires	29
4.1.3 Participation active des élèves	30
4.1.4 Mesures disciplinaires et de contrôle	32
4.1.5 Prise en charge des agresseurs/agressés	34
4.1.6 Lieux et personnes de contact	36
4.1.7 Travail en réseau	37
4.1.8 Collaboration avec les parents	39
4.1.9 Réformes scolaires	40
4.1.10 Formation continue	41
4.1.11 Projets et actions	43
4.1.12 Souhaits des interviewés	44
4.2 Inventaire des projets et actions	46
4.2.1 Campagnes	47
4.2.2 Tables rondes et conférences	50
4.2.3 Projets éducatifs et psychopédagogiques	52
4.2.4 Activités artistiques et culturelles	56
4.2.5 Activités sportives	58
4.3 Illustration détaillée de deux projets	59
5 Synthèse des résultats de l'enquête	67
6 Perspectives	71
7 Bibliographie	75



Remerciements

Nous tenons à exprimer nos remerciements et notre reconnaissance aux institutions et aux personnes suivantes pour leur collaboration et leur appui dans la réalisation de cette brochure:

Le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports

La direction du Centre de Psychologie et d'Orientation Scolaires

Les interviewés des lycées:

Lycée de Garçons, Lycée de Garçons Esch, Athénée de Luxembourg, Lycée Classique et Technique d'Echternach, Lycée Michel Rodange, Lycée Classique et Technique de Diekirch et Mersch, Lycée Robert Schuman, Lycée du Nord Wiltz, Lycée Hubert Clément, Lycée Technique Hôtelier Alexis Heck, Lycée Technique Joseph Bech, Lycée Technique de Bonnevoie, Lycée Technique des Arts & Métiers, Lycée Technique d'Esch-Alzette, Lycée Technique du Centre, Lycée Technique d'Ettelbruck, Lycée Technique Mathias Adam, Lycée Technique Michel Lucius, Lycée Technique pour Professions de Santé, Lycée Technique Nic. Biever, Lycée Technique Ecole de Commerce et de Gestion, Lycée Technique Privé Sainte Anne, Ecole Privée Marie-Consolatrice, Ecole Privée Fieldgen, Ecoles Privées Notre Dame Sainte Sophie, Ecole Privée Grandjean, Waldorfschoul, Ecole Européenne

Le Prof. Peter Smith,
coordinateur du projet CONNECT UK-001

Le groupe de travail européen du projet CONNECT UK-001

Françoise Weber

Sina Khabirpour

Tania Neyens



Sensibilisés par les médias étrangers à l'ampleur et à l'importance que peuvent prendre des manifestations de violence dans le monde scolaire, plusieurs responsables se sont intéressés à cette problématique, cherchant dans quelle mesure une prévention est envisageable. C'est dans ce but qu'un groupe de travail, de réflexion et d'action, dénommé «violence à l'école» a été créé en 1998 au sein du Centre de Psychologie et d'Orientation Scolaires. Les diverses activités de ce groupe, ainsi que la publication de la brochure «Vers une école de la communication», il y a un an, ont tracé une voie de sensibilisation aux phénomènes de violences scolaires et ont encouragé de nombreuses écoles à projeter ou à poursuivre des actions de prévention.

C'est dans la continuité de ce processus visant à lutter contre la violence du et dans le système scolaire qu'il faut placer le présent recueil. Ce document, fort intéressant, a été élaboré par des collaborateurs du CPOS et du Cunlux, et rassemble un grand nombre d'informations utiles sur les projets et activités en cours dans les écoles luxembourgeoises.

C'est avec une grande satisfaction que je félicite les auteurs de cet ouvrage de qualité, tout en espérant que leur travail non seulement servira d'aide et de soutien précieux aux personnes travaillant dans le milieu scolaire, mais incitera davantage les responsables politiques à développer une démarche systématique et globale en matière de prévention de la violence scolaire.

L'émergence des violences dans nos sociétés occidentales n'épargne pas l'école dans son ensemble, ce qui reste un souci majeur pour tous les responsables et professionnels de ce secteur. Il faudra reconnaître que derrière des actes agressifs et destructifs se cachent les crises plus profondes

des valeurs, des institutions, des générations, de l'éducation, de la famille, de l'environnement. Il faudra redéfinir les priorités humaines et sociales pour nous-mêmes et pour les générations futures. Il faudra remplacer l'individualisme, l'égoïsme, l'égoïsme, l'égoïsme, systématiquement prônées dans nos sociétés, par des valeurs de service, de tolérance, de respect et de collaboration. Communiquer, être en relation, pouvoir partager, se sentir accepté, appartenir à un ensemble plus vaste, être reconnu avec ses faiblesses et ses forces: rien au monde ne nous semble aujourd'hui plus important que ce défi existentiel et vital.

L'efficacité de la lutte contre la violence tient à l'adhésion de tous, à la mobilisation collective et à la prise de responsabilité individuelle. Parler, alerter, dénoncer doivent être considérés par tous, dans l'enceinte des établissements et à l'extérieur, comme des actes de civisme. Toute politique de lutte pour l'égalité des chances, d'aide aux élèves en difficulté et de réussite scolaire prend ici tout son sens.

L'ignorance que manifeste notre société face aux exclus et aux perdants constitue, sous cet angle, l'une des plus grandes formes de violence et celle des jeunes représente le prix que nous devons payer si nous n'arrivons pas à offrir à tous des alternatives gagnantes.



Fari Khabirpour

Directeur

du Centre de Psychologie et d'Orientation Scolaires

Président du groupe de réflexion et d'action
"violence à l'école"



Pour examiner le phénomène de la violence dans les écoles luxembourgeoises, le Ministère de l'Éducation Nationale a mis en place, en 1998, un groupe de travail national dénommé «Groupe de réflexion et d'action - violence à l'école». Durant la première année, le travail du groupe a été influencé, entre autres, par la rencontre de représentants du Collège de Pérolles, en Suisse. Ces collègues - un psychologue et une directrice adjointe -, tous deux professionnels engagés, ont sensibilisé et stimulé un grand nombre d'acteurs scolaires à travers les conférences et journées d'études qu'ils ont animées à Luxembourg et surtout aussi grâce aux visites organisées dans les lycées. L'outil essentiel qu'ils ont légué au Luxembourg est indéniablement le "Forum" (Weber, 2000). Cette activité d'échanges et de discussions entre élèves et/ou enseignants est apparue à plusieurs établissements comme une démarche prometteuse: l'institutionnalisation de ces groupes de discussion, souvent appelés "Forums", est un véritable symbole pour une école qui va vers la communication et le développement des compétences sociales.

A la suite de cette expérience, l'intérêt du groupe de travail a régulièrement été porté sur la question: Quelles autres mesures les écoles peuvent-elles entreprendre pour gérer la violence scolaire?

En effet ce groupe est aujourd'hui de plus en plus fréquemment sollicité par des personnes désireuses d'entreprendre diverses activités et de prendre des mesures en faveur de la prévention et de la réduction de la violence dans leur classe ou dans leur établissement. Le groupe de travail se voit ainsi amené à remplir une mission d'information, de documentation et de conseil lorsqu'il s'agit

d'initier, de mettre en place, de développer et d'évaluer des projets. Le présent ouvrage est une formalisation d'expériences vécues et de réflexions menées à ce jour.

Un des points de départ de cette brochure a été le constat d'un manque d'analyses quantitatives et qualitatives des types de mesures prises jusqu'ici pour prévenir et réduire la violence dans les écoles luxembourgeoises. Bien qu'on ne puisse pas affirmer que la violence augmente dans les lycées, - nous ne disposons quasiment pas de données empiriques relatives à l'ampleur de la violence dans les écoles (cf. Steffgen, 2000a) -, nous remarquons un accroissement des activités et une prise de conscience accrue du sujet. Certains groupes d'enseignants se sont localement montrés engagés et actifs sur ce sujet depuis des années déjà.

Ainsi, notre but a été d'analyser la situation dans les écoles luxembourgeoises, de réaliser un inventaire des projets et actions en cours et d'entamer un processus d'évaluation et de développement de la politique actuellement menée en matière de violence à l'école.

La présente brochure est destinée à fournir une aide aux personnes travaillant dans le milieu scolaire. Elle est censée procurer un aperçu des mesures actuellement mises en œuvre dans la prévention et la réduction de la violence dans les lycées au Luxembourg, et par là même faciliter l'élaboration, l'organisation et l'évaluation de leurs propres projets pédagogiques et éducatifs.

Dans le premier chapitre, nous allons brièvement faire état du développement actuel des politiques anti-violence au Luxembourg. A la suite d'un bref historique sur l'inté-

rêt porté au sujet par le Gouvernement et plus particulièrement par l'Education Nationale, nous évoquerons de façon plus détaillée le référentiel terminologique officiel de la notion de „violence“. Pour finir ce chapitre, nous citerons certaines constatations empiriques significatives faites sur les comportements violents à l'école. Dans le chapitre suivant, nous présenterons une systématisation des approches, ainsi que des programmes scientifiques évalués, destinés à la prévention de la violence. Viendra ensuite, au cœur même de ce catalogue - les pages oranges -, une description des mesures de prévention et de réduction et un inventaire des projets et d'actions mis en œuvre dans les lycées luxembourgeois. Ces données correspondent aux résultats d'enquête obtenus après avoir interrogé les directeurs des lycées sur les projets mis en œuvre dans leur établissement. Ces projets seront explicités individuellement, deux d'entre eux feront l'objet d'une illustration plus détaillée et complète. Cette partie prend également en considération les souhaits des personnes interviewées pour approfondir le sujet et développer les actions. Il nous paraît important d'insister sur le fait que ce bilan national est d'une nature essentiellement quantitative et descriptive. Dans les deux derniers chapitres, nous synthétiserons d'une part les résultats de notre enquête et présenterons d'autre part quelques perspectives pour l'avenir.

La présente brochure a été élaborée dans le contexte de la participation des auteurs au projet de recherche "Tackling violence in school" (Connect, UK-001, Prof. P.K. Smith; University of London). Ce projet a produit une large documentation sur toutes les mesures de prévention de la violence mises en œuvre dans les écoles des Etats membres de l'Union Européenne. Les rapports concernant

chaque pays – le Luxembourg y compris (Steffgen & Russon, 2001) – sont publiés sur Internet (www.goldsmiths.ac.uk/connect/) et figureront prochainement dans un ouvrage collectif.

Georges Steffgen

Ass.-Prof. Dr.
au Centre Universitaire
de Luxembourg

Claire Russon

Psychologue diplômée,
Centre de Psychologie et
d'Orientation Scolaires

Tanja Kieffer

Psychologue diplômée,
Centre de Psychologie et
d'Orientation Scolaires

Françoise Worré

Psychologue diplômée,
Centre de Psychologie et
d'Orientation Scolaires



2. Violence à l'école: bilan de la situation au Luxembourg

2.1 Education Nationale et violence – un bref historique

Les événements violents qui se sont produits dans les écoles pendant les années 90, particulièrement aux Etats-Unis, en France et en Allemagne, ont de nouveau rendu les autorités luxembourgeoises sensibles à ce sujet. Un des premiers pas officiels à Luxembourg est fait en 1998, lorsqu'un parlementaire s'adresse au Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle et demande à être informé sur les actions effectuées contre la violence scolaire. Il se réfère à une conférence européenne sur le thème de la sécurité en milieu scolaire ayant eu lieu en 1997.

En 1998, le président du Conseil de Sécurité Globale présente au Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle un premier rapport, « Violence et adolescence » (Thill, 1998).

En février 1998, le directeur du Centre de Psychologie et d'Orientation Scolaires (CPOS) est délégué par le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle au sein du groupe de travail de la Commission européenne "Violence à l'école", qui publie en 1999 un rapport commun et des rapports nationaux sur les politiques et initiatives nationales de lutte contre la violence (www.europa.eu.int/comm/education/violence/docs_fr.htm).

Le Ministère met également en place un groupe de travail national « Groupe de réflexion et d'action - violence à l'école » pour examiner le phénomène de la violence dans les écoles luxembourgeoises. Après avoir établi un rapport qui analyse les aspects théoriques et cliniques du sujet (Colling

et al., 1998), le groupe de travail propose un plan de prévention, se centrant particulièrement sur les compétences sociales et de communication dans l'enseignement, impliquant ainsi chaque acteur de la vie scolaire. Les mesures concrètes initiées en collaboration avec le Service de la Coordination de la Recherche et de l'Innovation Pédagogique et Technologique (SCRIPT) et le Centre Universitaire de Luxembourg (CUNLUX) sont:

- a)** des formations initiales et continues pour enseignants,
- b)** des journées d'étude et des conférences pour un public élargi.

Toutes les mesures prises par le groupe pour empêcher ou diminuer la violence dans les écoles sont étroitement coordonnées aux programmes pédagogiques de promotion de la santé et de l'éducation à l'environnement que le Ministère de l'Education Nationale met en application activement depuis 1997.

En décembre 2000, le Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a fondé la « Cellule de Recherches sur la Résolution de Conflits (CRRC) ». Cette commission a pour mission de formuler des recommandations afin d'empêcher, voire de réduire les conflits sociaux. Depuis sa constitution, la CRRC a pour sujet d'intérêt primordial les aspects sociaux de la violence scolaire.

Ce bref historique démontre l'intérêt croissant que les autorités politiques portent au thème de la violence à l'école depuis 1998.

2.2 Terminologie de la violence

Une difficulté importante à laquelle tous ceux qui se penchent sur le sujet de la violence se voient confrontés à un

moment ou à un autre est celui de la définition exacte de l'objet d'étude: qu'entendre par les termes „violence à l'école“?

Dans les paragraphes qui suivent, nous examinons plus en détail la terminologie utilisée dans les textes officiels (lois, règlements, etc.). Nous avons par contre choisi de ne pas insister sur une définition du référentiel scientifique en la matière (voir Charlot & Émin, 1997; Holtappels et al., 1997; Schäfer & Frey, 1999; Smith et al., 1999).

Dans les règlements scolaires et autres textes officiels ou légaux, les sujets tels que la discipline, la violence ou le comportement agressif sont abordés en utilisant des termes comme «prévention de vandalismes, d'agressions et d'actes de malveillance» (loi modifiée du 19.03.88). En tant qu'infractions à la discipline ou à l'ordre intérieur sont cités « les insultes, un comportement grossier, le refus d'obéir, le refus de suivre les mesures de sécurité, le refus de se présenter au cours et de participer à un examen, les retards et absences injustifiés, la fraude, le vol, le faux en écriture, la falsification de documents, l'incitation au désordre, l'organisation à l'intérieur du bâtiment scolaire de démonstrations publiques et de réunions non autorisées, la dégradation ou la destruction de biens publics ou privés, l'atteinte aux bonnes mœurs, la consommation d'alcool lors des cours ou des récréations, la consommation ou le trafic de drogues» (Règlement grand-ducal du 29.06.98 concernant l'ordre intérieur et la discipline dans les établissements d'enseignement secondaire et secondaire technique).

Le régent de classe est responsable de tout ce qui concerne «l'ordre, l'application de règles, la sécurité, le respect

d'autrui et du savoir-vivre» (Règlement grand-ducal du 01.06.94 fixant la tâche et les attributions des régents de classe).

Le premier rapport sur la violence des adolescents présenté par le président du Conseil de Sécurité Globale (Thill, 1998) déclare que «la violence doit être entendue comme un acte volontaire brutal et illégitime, qui offense physiquement ou moralement une personne qui essaye d'y résister». De même, cet écrit définit des aspects psychologiques, moraux et sociaux impliqués dans le comportement violent.

Le rapport du groupe de travail national (Colling et al., 1998) va plus loin encore. Il cite différents experts, tels que Pain, Barrier et Robin (1997): «Nous entendons par violences des actions ou des attitudes violentes ou ressenties comme violentes, c'est-à-dire usant directement ou indirectement de la force, de la contrainte ou les permettant. Ou encore des actions ou des attitudes, ouvertes ou diffuses, de malmenances institutionnelles». Avec Olweus (1996) le rapport introduit aussi la terminologie anglosaxonne: par le mot «bullying», on entend un abus de pouvoir qui est traduit par le mot « malmenance» en français. Le rapport souligne surtout les aspects psychologiques et moraux impliqués dans ce genre d'abus. Pour agir contre ce type de violences, des mesures communicationnelles, sociales et relationnelles sont présentées comme les outils de travail les plus prometteurs, particulièrement d'un point de vue préventif.

Selon une tentative de définition en 1999 du groupe d'experts „violence à l'école“ de la Commission européenne (DG XXII) auquel le Luxembourg a participé, «un des

traits communs de l'acte violent est l'usage non légitime de la force par un agent (personne, groupe, institution) en position de pouvoir abusif à travers des actes par lesquels cet agent exerce une contrainte sur une victime (personne, groupe, institution) qui en souffre. Nous insistons sur le fait que la violence n'est pas seulement de nature physique : elle peut également être morale, verbale, psychologique, ainsi que symbolique, politique et environnementale.»

Il est clair que selon ces définitions, la violence est comprise dans un sens large, qui ne la restreint pas à l'agression physique, mais inclut également l'agression verbale, les dommages physiques à la propriété, la violence institutionnelle et le vandalisme.

2.3 État des connaissances empiriques

Il n'y a guère eu de recherches systématiques sur le sujet spécifique de la violence dans les écoles au Luxembourg. De même, la conscience du phénomène est encore peu développée (Steffgen, 2000a). Ci-après, nous allons présenter les résultats principaux des enquêtes empiriques menées dans l'enseignement primaire et secondaire au Luxembourg.

Les résultats des enquêtes dans les écoles primaires

Ces dernières années, deux enquêtes empiriques ont été conduites avec des instituteurs d'écoles primaires.

La première enquête a mesuré la fréquence de la violence à l'école du point de vue des instituteurs (n=90; utilisation d'un questionnaire de Schubert & Melzer; 1994). À

la question "Combien de fois s'est produit le comportement suivant pendant une année scolaire?", les instituteurs ont répondu:

- 1) agression physique: jamais = 41.1%; rarement = 42.3%; parfois = 13.3%; souvent = 3.3%; très souvent = 0%,
- 2) maltraitance: jamais = 23.3%; rarement = 43.3%; parfois = 17.8%; souvent = 12.2%; très souvent = 3.3%.

La majorité des instituteurs croient que la fréquence du comportement violent (59%) et de la maltraitance (66.3%) demeure la même depuis les cinq dernières années. Cependant 28.9% estiment que la violence et la maltraitance ont augmenté.

Enfin, 5.6% des instituteurs ont remarqué un comportement violent de certains d'entre-eux (acteurs) envers des élèves, et 14.4% des instituteurs pensent qu'il y a eu un comportement agressif d'élèves (acteurs) envers des instituteurs (Steffgen, 2000b).

Dans la deuxième enquête, c'est le rôle que jouent les instituteurs dans l'apparition du comportement agressif des enfants qui a été examiné (Steffgen, 2001). Ce travail indique que la façon qu'a l'instituteur d'exprimer sa colère influence l'intensité du comportement agressif de l'enfant en cours. Le questionnaire d'auto-évaluation (n=158 ; utilisation d'un questionnaire de Humpert, Tennstädt & Dann, 1987) a également permis de savoir si les enseignants avaient déjà vécu des situations agressives dans leur classe.

La comparaison avec les résultats de la première enquête confirme que les enseignants du primaire sont confrontés à des comportements agressifs à l'école à un niveau élevé.

Les résultats des recherches dans les écoles secondaires

En 1994, une étude interrégionale comparant 323 élèves du Luxembourg à 246 élèves d'Allemagne et 315 de France a montré que divers types de violence scolaire ont également pu être constatés au Luxembourg (Scherer, 1996).

En 2000, une enquête sur le «comportement de santé parmi les enfants d'âge scolaire» ("Health behaviour among school-aged children") - une étude internationale dirigée par l'OMS - a été menée pour la première fois auprès des élèves des écoles luxembourgeoises. Un sujet parmi d'autres était celui de la violence et de la maltraitance (être brimé/e). Les résultats de cette étude sont les premiers à traiter de la thématique de la violence scolaire de façon représentative. Actuellement, nous ne pouvons présenter que les résultats du niveau scolaire secondaire. Les résultats pour le primaire ne sont pas encore disponibles.

Les données ont été rassemblées auprès d'une population de 7.397 enfants du niveau secondaire (six niveaux, donc sans la dernière classe, 1ère ES ou 13e EST). Cet échantillon représente 26,5% de la population totale. Chaque école secondaire figure dans l'échantillon. Les parents ont été informés de cette étude et ont eu la possibilité de refuser que leur enfant y participe. L'administration des questionnaires a été effectuée par des

assistants chercheurs dans les salles de classe habituelles et hors la présence du professeur. L'anonymat a été garanti. Huit questions ont été employées pour mesurer la fréquence des situations dans lesquelles l'élève était un acteur ou une victime de violence et de situations de maltraitance à l'école.

Le rapport de cette étude n'a pas encore été édité. Cependant, nous avons déjà quelques résultats du service concerné du Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports. Le premier ensemble de données fournit des estimations sur le nombre d'actes violents engagés par des garçons, comparés aux filles et selon différents types d'écoles et différents niveaux scolaires.

Table 1
Pourcentages des garçons et des filles ayant énoncé avoir été frappés ou ayant frappé un autre enfant

Catégories	Être frappé(e)		Frapper autrui	
	garçons	filles	garçons	filles
cela ne m'est pas arrivé/e cette année	81.7	91.2	70.8	88.8
une ou deux fois	9.0	3.3	15.9	4.7
quelquefois mais pas chaque semaine	2.6	1.2	3.7	0.9
environ une fois par semaine	0.6	0.2	1.2	0.2
plusieurs fois par semaine	1.0	0.3	1.9	0.5
pas de réponses	5.1	3.9	6.4	4.9

La différence entre garçons et filles est considérable dans ces statistiques. Il est plus fréquent que les garçons soient frappés ou frappent d'autres enfants, comparé

aux filles (table 1). De même, les garçons malmènent plus souvent que les filles d'autres enfants. 7,8% des garçons contre 2,8% des filles malmènent d'autres enfants au moins une fois par semaine. Mais il y a peu de différences entre les garçons et les filles en tant que victimes de maltraitance ou dans l'impression de se sentir en sécurité à l'école.

ou d'avoir été brimé/e. Les enfants du préparatoire atteignent, en effet, les pourcentages les plus élevés.

Il est évident que la violence constitue un problème dans les écoles luxembourgeoises et qu'elle affecte un nombre considérable d'élèves. Les quelques données de cette première enquête montrent qu'en moyenne la violence et la maltraitance sont moins fréquentes au Luxembourg que dans les pays du nord ou du sud de l'Europe (Olweus, 1999; Fonzi et al., 1999; Ortega & Mora-Merchan, 1999).

Néanmoins, nous devons reconnaître que plus d'un tiers des élèves ne se sentent pas en sécurité à l'école et qu'un nombre considérable d'enfants sont confrontés aux comportements violents de leurs pairs.

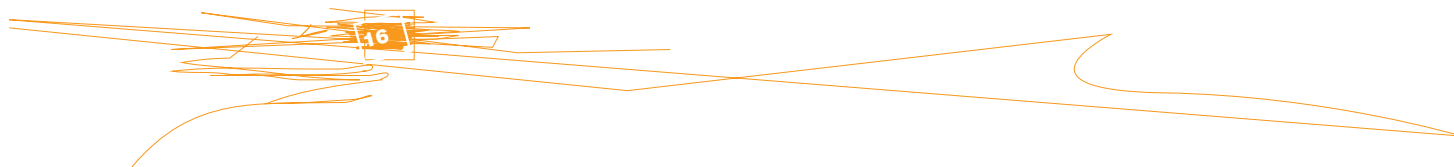
Table 2
Pourcentages d'élèves des divers types d'écoles qui se sentent en sécurité à l'école

Catégories	Se sentir en sécurité à l'école		
	Classique	Technique	Préparatoire
toujours	46.7	36.2	32.3
souvent	34.6	30.6	23.9
quelquefois	10.6	18.7	19.4
rarement	3.5	6.3	7.8
jamais	1.5	4.4	7.5
pas de réponses	3.1	3.9	9.0

Les types d'écoles inclus dans cette étude sont catégorisés en trois types d'enseignement: "Classique", "Technique" et "Préparatoire". L'étude a montré qu'il existe des différences entre les trois types d'enseignement autant en ce qui concerne la violence exercée qu'au niveau de la violence subie. En tout, 10.3% des enfants interrogés ont dit qu'ils se sentent «rarement ou jamais» en sécurité à l'école. 38.4% ont signalé qu'ils se sentent «toujours» en sécurité à l'école.

En conclusion, nous pouvons dire qu'il existe beaucoup des lacunes dans la connaissance empirique de la violence à l'école. A l'heure actuelle, aucun résultat n'est disponible concernant les effets des facteurs de risque spécifiques, les différences entre les groupes ethniques ou l'augmentation/diminution de la violence. Toutefois il est un fait que beaucoup d'élèves sont confrontés à des échecs, et sont orientés vers des cours moins exigeants ou soumis à la nécessité de quitter le système national. Les données et statistiques concernant les échecs scolaires du secondaire technique montrent qu'entre 20% et 25% des

Les enfants des écoles de l'enseignement classique rapportent moins que les autres élèves le fait d'avoir brimé



élèves échouent lors du cycle moyen et 18% à 25% lors de la première année du niveau supérieur (Lévy, 2000). En conséquence, il pourrait être particulièrement utile pour le Luxembourg d'examiner la corrélation entre l'échec et la violence scolaire et dans quelle mesure l'échec constitue un facteur de risque spécifique.



3. Moyens de prévention de la violence à l'école

Dans les écoles et lycées, un argument souvent invoqué est celui que le personnel enseignant n'aurait en fait pas le pouvoir d'agir face à la violence. Il est avancé que les facteurs qui la provoquent - famille, pairs, médias - sont externes et que de toute façon la marge de manœuvre à l'école même est extrêmement réduite: les consignes administratives rigoureuses et les programmes scolaires surchargés ne laissent guère de place pour encore traiter du phénomène de la violence.

Pourtant, si nous considérons que certains facteurs propres au contexte scolaire participent de la problématique de la violence, l'école peut en même temps être envisagée comme ressource d'évolution positive.

Au sujet des emplois du temps et programmes d'études chargés, nous pouvons déjà noter que l'apprentissage est généralement plus avancé dans les classes où règne un bon climat, que dans celles où la transmission du programme est la visée essentielle. De plus, il existe une grande quantité de moyens pour agir sur le potentiel d'agressivité de l'élève sans pour autant négliger le plan d'étude.

Il n'est presque plus possible actuellement de garder une vue d'ensemble de toutes les mesures présentes au niveau européen pour réduire et prévenir la violence (Basler, Schrewe & Schaaf, 1997). Ceci indique clairement que les écoles veulent assumer de leur responsabilité pédagogique en matière d'action contre la violence, puisqu'une grande diversité de mesures ont été initiées.

Dans le chapitre qui suit, nous présentons une vision générale des approches théoriques possibles en matière de prévention de la violence. La catégorisation de Jäger

(1999) reprend une structuration de mesures qui sont pertinentes dans le domaine scolaire. Ce schéma sera décrit en détail puisqu'il s'agit du modèle choisi pour analyser la situation des lycées luxembourgeois (voir chapitre 4).

En complément, dans la deuxième partie du chapitre, quatre programmes d'intervention scientifiquement évalués sont exposés à titre d'exemple, deux centrés sur le contexte scolaire et deux plus particulièrement orientés vers l'élève.

3.1 Différentes approches pour agir

Les procédures d'intervention utilisées sur le terrain peuvent être différenciées d'après leur objectif de prévention.

En général, les mesures préventives se distinguent par le fait qu'elles sont utilisées pour assurer la santé physique et psychosociale. Plus la mise en application des interventions est précoce, plus les chances sont élevées qu'elles puissent prévenir le développement et la chronicité des comportements problématiques.

En repérant le moment auquel les mesures sont engagées, on peut distinguer:

- **la prévention primaire**, stratégie qui vise à empêcher les premières apparitions de perturbations et de comportements problématiques,
- **la prévention secondaire**, stratégie qui est censée réduire la durée des comportements problématiques et qui prévient les suites imprévisibles des troubles,
- **la prévention tertiaire**, stratégie qui a pour but de minimiser les dommages provoqués par les troubles.

Les mesures de prévention des types secondaire ou tertiaire peuvent aussi être considérées comme des mesures de *réduction de la violence*.

Jäger (1999) présente une vaste catégorisation d'approches. Cette systématisation a comme avantages d'être très opérationnelle et aussi d'inclure tous les acteurs scolaires. Jäger dégage onze types d'approches contre la violence.

Cette classification de Jäger, qui nous a servi de référence, a été adaptée à nos besoins afin de saisir et d'analyser au mieux la situation actuelle dans nos écoles luxembourgeoises.

- **l'aménagement de l'école:** mise en œuvre des mesures en rapport avec l'aménagement extérieur et intérieur de l'école;
- **le contenu des cours scolaires:** offre de cours scolaires théoriques et pratiques sur le phénomène de la violence;
- **la participation active des élèves:** actions et projets initiés à l'intérieur de l'établissement et auxquels les élèves peuvent participer activement;
- **les mesures disciplinaires et de contrôle:** mise en application de sanctions suite à un acte violent et mise en place de mesures de contrôle du respect de l'ordre au sein de l'établissement scolaire;
- **la prise en charge des agresseurs/agressés:** organisation d'activités pour soutenir ou accompagner les agresseurs et/ou les agressés suite à un acte agressif;
- **des lieux et personnes de contact:** permanence de personnes de contact dans l'école auxquelles les élèves peuvent s'adresser si un acte agressif survient;

- **le travail en réseau:** travail en collaboration avec d'autres institutions ou acteurs professionnels extérieurs;
- **la collaboration avec les parents:** rencontres régulières et systématiques avec les parents d'élèves, prise de contact lorsqu'un acte agressif s'est produit;
- **les réformes scolaires:** mise en place des réformes institutionnelles;
- **la formation continue:** participation du personnel de l'établissement scolaire à d'éventuelles formations continues.
- **les projets et actions:** mise en œuvre de projets et actions divers en rapport avec la sensibilisation et la réduction du phénomène de la violence;

Dans le chapitre 4, nous évoquerons plus en détail les résultats obtenus grâce aux interviews réalisées avec les directions des lycées luxembourgeois.

Une autre manière de différencier les approches de prévention consiste à les distinguer selon leur cible d'intervention. Il s'agit alors de repérer les mesures ayant une nette orientation contextuelle (qui visent par exemple l'établissement scolaire dans son ensemble, ou le système classe) ou encore celles qui s'attachent davantage aux personnes, et s'intéressent donc plus aux dimensions personnelles (Verbeek & Petermann, 1999).

Nolting et Knopf (1998) vont encore plus loin en distinguant, à l'intérieur des approches centrées sur la personne, celles qui offrent une aide aux agresseurs de celles qui visent les victimes. Ces auteurs adressent leurs résultats de recherches tout particulièrement au corps enseignant pour mettre en évidence leur marge de manœuvre et

leurs possibilités d'intervention. Dans cette perspective, ils proposent cinq types de mesures pour réduire la violence :

- Type 1

Mesures relatives à l'école : amélioration de l'école et des cours.

Ces changements visent les conditions scolaires (pédagogiques, externes, structurelles) sur lesquelles les enseignants ont une influence (par exemple, le climat social, la présentation du cours, la participation aux prises de décision, l'aménagement scolaire, la surveillance renforcée).

- Type 2

Mesures centrées sur tous les élèves: cours de promotion des compétences sociales.

Ces mesures visent le changement des dispositions comportementales des élèves à travers un apprentissage social. Cette intervention s'adresse à tous les élèves, indépendamment de leur implication dans des situations de violence (par exemple, programmes d'apprentissage social, "Comprendre et Agir", violence en tant que sujet de cours, jeux et exercices de communication, résolution de conflits non violente).

- Type 3

Mesures centrées sur "l'agresseur": réaction dans l'urgence et éducation continue.

Ceci concerne l'aide individuelle aux élèves ayant un comportement violent (par exemple, développement des facteurs d'inhibition de l'agression, promotion des perfor-

mances individuelles, travail pédagogique sur la modification du comportement, défense non hostile face à une agression, entretien individuel avec les agresseurs (et avec les "victimes").

- Type 4

Mesures centrées sur la "victime" : protection et soutien à long terme.

Ceci concerne l'aide aux enfants et adolescents considérés comme «faibles» et se retrouvant de manière répétée victimes d'agressions. Il s'agit ici de donner au corps enseignant les moyens de réagir et d'agir efficacement, mais aussi d'utiliser les ressources des pairs (par exemple, élaboration commune de règles et de normes de comportement -la signalisation d'un acte de violence n'est pas «rapporter»-, protection des victimes par des élèves-parains, aide pour développer un comportement assuré, exercices sportifs).

- Type 5

Mesures d'intervention pluri-conceptuelles (à plusieurs niveaux): école – classe – individu.

Ceci concerne des programmes qui font explicitement appel à toute la communauté scolaire (corps enseignant, élèves, éventuellement aussi les parents). Dans ce contexte sont proposées des activités destinées aux classes, ainsi qu'aux élèves individuellement. Les mesures de type 5 comprennent des éléments des mesures des types 1 à 4.

Cette typologie met en évidence le large spectre d'actions qui existent pour se mobiliser contre la violence.

3.2 Programmes de prévention scientifiquement évalués

Des quatre programmes d'intervention présentés ci-dessous, les deux premiers correspondent à une orientation contextuelle, les deux autres étant plutôt des approches centrées sur l'élève. Tous quatre ont scientifiquement été évalués quant à leur efficacité. Les résultats de ces évaluations étaient convaincants.

Approche centrée sur le contexte

• Le programme d'intervention de Dan Olweus

Olweus (1996) compte parmi les pères fondateurs des recherches et études sur la « violence scolaire ». Le but de son programme est de réduire les actes agressifs à l'intérieur et en dehors de l'environnement scolaire afin d'éviter le développement de nouveaux problèmes. Tous les acteurs scolaires sont sensibilisés à la problématique et sont amenés à prendre conscience de la dynamique agresseur/victime. Ainsi l'école ne peut plus tolérer de comportements agressifs et s'engage activement et de façon continue dans la lutte contre la violence. Ce programme est constitué d'un certain nombre de mesures qui peuvent être adaptées aux diverses situations spécifiques. De même, ces mesures sont distinguées selon qu'elles ciblent une action au niveau de l'école dans sa globalité ou plutôt au niveau de l'individu.

L'évaluation du programme (Olweus, 1996) démontre qu'il est globalement très efficace, même si les mesures sont de valeur inégale pour atteindre les objectifs prédéfinis.

Les conditions qui, selon Olweus (1997 ; voir Hanewinkel & Knaack, 1997) s'avèrent indispensables à la réussite du programme sont:

- avoir conscience du problème et, pour les adultes, se sentir activement concerné,
- rassembler des données par questionnaire, mener une enquête,
- organiser une journée pédagogique sur ce thème,
- assurer une meilleure surveillance lors des récréations,
- établir des règles de classe,
- engager des discussions en classe,
- réaliser des entretiens avec les victimes et avec les agresseurs,
- prévoir des entretiens avec les parents d'élèves impliqués.

• Le programme d'auto-développement pour enseignants (das Konstanzer Trainingsmodell, KTM)

Le programme de Tennstädt, Krause Humpert et Dann (1990) est conçu en tant qu'ensemble d'exercices d'entraide pour les enseignants. Dans le cadre d'une coopération avec un collègue au moins, l'enseignant vise une modification de son propre comportement pour une meilleure gestion des situations de violence dans la classe. Les présupposés théoriques du "KTM" reposent sur le concept des modifications cognitives du comportement, c'est-à-dire sur le fait que le changement de comportement visé est atteint par un travail de modification des processus cognitifs de la personne. Le programme «KTM» se décompose en quatre phases: compréhension de la situation, compréhension de l'action, exécution de l'action et compréhension du résultat de l'action. Le pro-

gramme révèle une structure pertinente et bien pensée. Il exige de l'enseignant une motivation au travail sur soi très élevée (cf. aussi Steffgen, in press).

Approche centrée sur l'élève

• Travail avec des enfants agressifs

Le but du programme de Petermann et Petermann (1993) consiste à réduire les attitudes comportementales agressives des enfants et des adolescents. Le plan de travail est composé des éléments suivants : a) techniques de relaxation, b) film vidéo et histoires sur des conflits, c) questionnaires, d) jeu "s'entendre et ne pas se frapper", e) jeux de rôles.

Walker (1995) a rassemblé un matériel pédagogique et éducatif comparable.

• Maîtriser sa colère (Ärgerbewältigungstraining, ÄBT)

Le but de ce programme d'intervention de Schwenkmezger, Steffgen et Dusi (1999) consiste à initier les individus à une gestion constructive de leur colère. En partant du principe que la colère peut déclencher un comportement agressif, on fournit aux enfants des stratégies efficaces pour gérer leurs sentiments de colère (voir Lochman et al., 1987; Steffgen, 1993). En ce qui concerne ce programme, des résultats d'évaluation prometteurs sont disponibles.

Outre les procédés de prévention et d'intervention, qui visent directement un changement de comportement face à l'agression et à la violence, on trouve également un certain nombre de procédés - en partie évalués - qui ciblent

plutôt un changement général du fonctionnement scolaire. Ceux-ci ne sont que partiellement mis en œuvre avec l'intention explicite de réduire la violence. En effet, le plus souvent, l'intention de prévention ne représente qu'un objectif subordonné. C'est l'amélioration générale des conditions scolaires qui constitue la finalité essentielle. Nous avons renoncé dans cet ouvrage à la présentation des mesures de ce type.

Les constatations scientifiques prouvent donc que les directions, les enseignants et les éducateurs ne sont ni dépourvus de moyens d'action ni sans pouvoir face à ce problème. Au contraire, ils disposent d'une multitude de possibilités d'agir dans le sens d'une réduction du problème de la violence.

Deux conditions générales cependant se révèlent indispensables, afin qu'un programme d'intervention puisse être implanté ou transposé avec succès dans une école :

1. la reconnaissance de la part des enseignants, de la direction de l'école et des parents d'élèves de la gravité du problème agresseur/agressé dans «leur» école,
2. l'engagement sérieux des enseignants, de la direction de l'école, ainsi que des parents d'élèves.

Nous soulignons tout particulièrement l'importance d'une formation continue à l'intention des personnes qui mettront en œuvre les mesures.



4. Enquête: Mesures réalisées dans les lycées luxembourgeois

4.1 Analyse quantitative des mesures et des souhaits

Au cours de l'année 2000/2001 nous avons réalisé une enquête dont le but était de créer un inventaire de toutes les mesures et actions mises en œuvre pour prévenir et réduire le phénomène de la violence au sein des lycées luxembourgeois. Cette enquête a pris la forme d'une interview téléphonique réalisée sur base de questions préétablies posées aux directeurs, qui signifie dans ce cas „responsable“ des différents lycées de Luxembourg.

Le questionnaire

Il s'agissait d'un questionnaire semi-directif, auquel les réponses fournissaient des renseignements sur les différentes mesures mises en œuvre jusque là afin de prévenir et de réduire le phénomène de la violence au sein des écoles.

Le questionnaire soumis aux responsables des différents établissements scolaires avait comme objectif premier de fournir une vision générale des mesures mises en œuvre face au phénomène de la violence tel qu'il est présent dans les lycées luxembourgeois.

Les responsables étaient tenus de répondre exclusivement par «oui», par «non», ou le cas échéant par «indécis», aux questions relatives aux 11 domaines suivants: aménagement de l'école, contenu des cours scolaires, participation active des élèves, mesures disciplinaires et de contrôle, prise en charge des agresseurs/agressés, lieux et personnes de contact, travail en réseau, collaboration avec les parents, réformes scolaires, formation continue, projets et

actions (voir chapitre 3.1; Jäger 1999). Ces questions adressées aux responsables des lycées luxembourgeois seront présentées dans le chapitre suivant.

Dans un deuxième temps, en cas de réponse affirmative, les interviewés étaient amenés à détailler leur réponse, à donner des précisions quant à la nature de la (ou des) mesure(s) entreprise(s) pour chacun des 11 domaines du questionnaire. Ainsi, il s'agissait de distinguer les mesures abordant le phénomène de la violence de manière **directe**, de celles l'abordant de manière **indirecte**. Par mesures «directes», nous entendons toute action ou tout projet ayant comme objectif ultime la sensibilisation et la mise en contact explicites d'un ou des acteurs scolaires avec le concept de «violence». Par mesures «indirectes», nous comprenons toute action ou tout projet visant l'installation d'un climat scolaire respectueux, ainsi que l'exploration et l'encouragement des valeurs personnelles et institutionnelles.

Finalement, dans un troisième temps, les personnes interviewées étaient invitées à exprimer leurs souhaits éventuels de mesures futures en rapport avec la violence à l'école.

L'échantillon

En tout, 28 des 33 lycées luxembourgeois ont participé à notre enquête.

L'échantillon se composait de:

- 21 écoles publiques nationales (neuf proposant l'enseignement secondaire classique et douze l'enseignement secondaire technique),

- 4 écoles privées nationales (deux proposant l'enseignement secondaire technique, deux l'enseignement secondaire classique et technique),
- 3 écoles privées internationales.

Dans l'échantillon des personnes contactées, on trouvait 19 directeurs, quatre psychologues, un directeur adjoint, un attaché à la direction, un conseiller principal à l'éducation, une éducatrice et, pour un lycée, un directeur accompagné de la psychologue.

La présentation des résultats

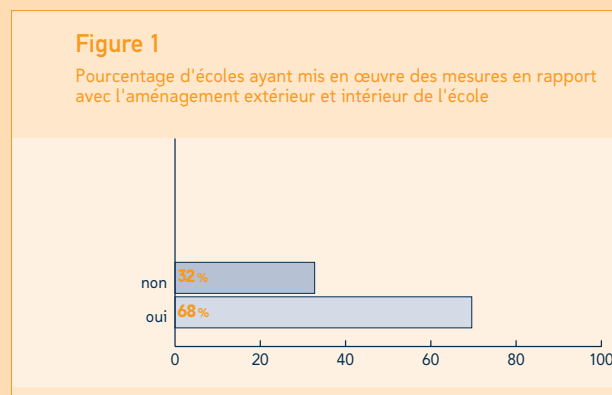
Les résultats relatifs aux 11 domaines cités ci-dessus sont exprimés en pourcentage (%) et figurent sous forme de graphiques (histogrammes, barres).

Les résultats concernant les réponses «oui», «non» et «indécis» ont été calculés par rapport au nombre total des lycées luxembourgeois ayant participé au projet, alors que les résultats concernant la nature détaillée des mesures entreprises sont exprimés par rapport au nombre total des activités relatées dans un domaine donné, et ceci pour les mesures directes et indirectes.

Nous tenons à préciser que les résultats de notre enquête ne renseignent ni sur la durée, ni la qualité ou l'efficacité des mesures initiées.

4.1.1 Aménagement de l'école

Avez-vous mis en œuvre des mesures en rapport avec l'aménagement extérieur et intérieur de votre école? (voir fig.1)



Quelles sont les mesures directes ?

28% des mesures sont des mesures directes (n=9, N= 32).

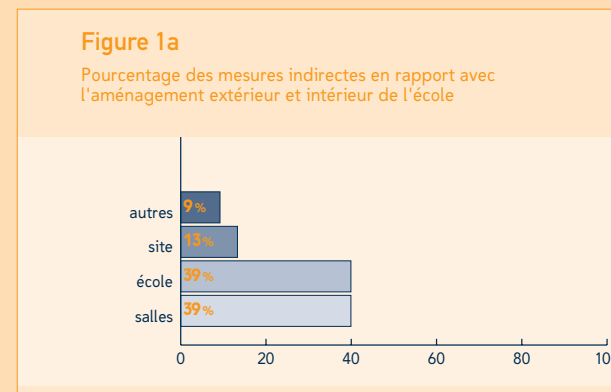
Les activités directes dans le cadre de l'aménagement de l'école consistent à exposer des posters dans les couloirs et dans les salles de classe des établissements scolaires. Les affiches ainsi que les posters ont été créés dans le cadre de campagnes ayant comme objectif de sensibiliser les différents acteurs scolaires à la problématique de la violence.

Les sujets abordés sont, entre autres, «Stop Violence contre les Femmes», «Contre la Violence», «Violence dans les Sociétés» et «Anti-Violence».

Quelles sont les mesures indirectes ?

72% des mesures sont des mesures indirectes (n=23, N=32).

Les activités mises en œuvre montrent d'une part que les élèves ont la possibilité de décorer leur salle de classe par des posters et tableaux divers (39%). D'autre part, les élèves peuvent participer à la décoration de leur école par des peintures et des graffitis (préau, cage d'escalier, cour).



Par ailleurs, 13% des activités consistent en l'aménagement agréable du site de l'école tel que la plantation de verdure, l'aménagement d'un étang et de chemins de promenades.

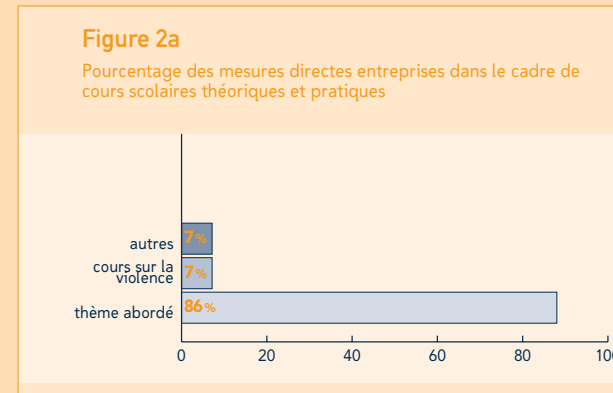
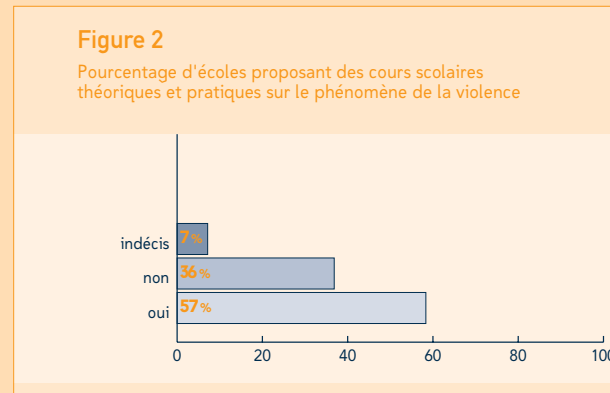
En dernier lieu, une autre initiative relevée est le regroupement des élèves des trois régimes de l'enseignement secondaire technique, à savoir les trois types d'enseigne-

ment technique, de technicien et professionnel, sur un même étage à l'intérieur de l'établissement scolaire. Il s'agit de remédier au phénomène de ségrégation trop souvent rencontré.

4.1.2 Contenu des cours scolaires

Est-ce que votre établissement propose des cours scolaires théoriques et pratiques sur le phénomène de la violence? (voir fig.2)

Par ailleurs sont proposés des cours de relaxation pour les élèves en difficulté de même que des cours de self-défense pour les filles, leur apportant des méthodes de défense en cas d'agression physique (autres 7%).



Quelles sont les mesures directes ?

97% des mesures sont des mesures directes (n=31, N=32).

Parmi les mesures directes, le thème de la violence est abordé dans 86% des cas à l'intérieur des cours obligatoires (formation morale et sociale, instruction religieuse, langues, sciences humaines et littérature, etc.).

Dans 7% des cas seulement, des cours spécifiques sur la violence sont assurés par les membres du Service de Psychologie et d'Orientation Scolaires (SPOS) et par les régents.

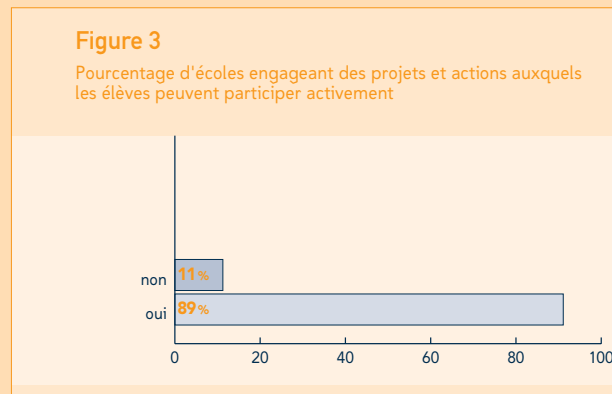
Quelles sont les mesures indirectes ?

3% des mesures sont des mesures indirectes (n=1, N=32).

Les différentes composantes de la communication relationnelle sont traitées à l'intérieur des cours obligatoires.

4.1.3 Participation active des élèves

Est-ce qu'il existe des actions et des projets engagés à l'intérieur de votre établissement auxquels les élèves peuvent participer activement? (voir fig.3)



Quelles sont les mesures directes?

26% des mesures sont des mesures directes (n=10, N=38).

En ce qui concerne la participation active des élèves, nous trouvons les mesures directes suivantes:

- participation des élèves à des activités artistiques telles que la création de cartes de vœux, de cartes téléphoniques, de bandes dessinées et de brochures dans le cadre de projets contre la violence,
- élaboration par des élèves d'un questionnaire sur la violence physique et verbale pour éditer une brochure

présentant des statistiques sur le type de violence rencontré par les élèves, sur sa fréquence ainsi que sur son origine,

- discussion du sujet «Comment les élèves réagissent-ils à la violence?» lors d'une table ronde avec la participation des délégués de classe, des membres du SPOS et de la direction,
- création par des élèves d'un spot-vidéo contre le racisme et la xénophobie présenté dans les salles de cinéma,
- exposition sur la violence existant dans les pays africains suivie d'une conférence s'adressant aux différents acteurs scolaires, organisées par «Médecins Sans Frontières» avec la participation des élèves,
- élaboration du projet «Qualité à l'Ecole» en se questionnant sur divers sujets tels que: «Comment les élèves ressentent-ils la violence ?» et «Qu'est-ce qu'ils pourraient changer?».

Quelles sont les mesures indirectes?

74% des mesures sont des mesures indirectes (n=28, N=38).

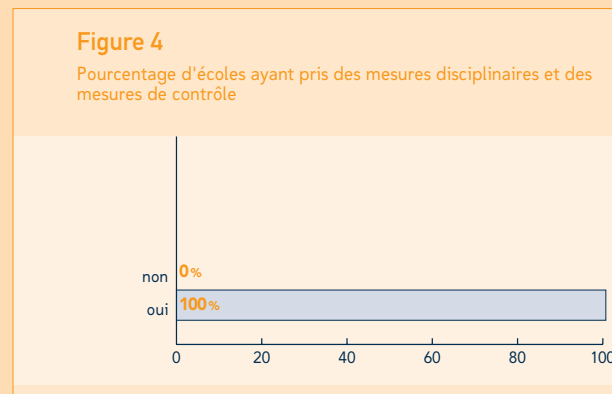
Les mesures indirectes entreprises dans le cadre de la participation active des élèves sont:

- dans la majorité des cas, groupes de discussion menés à l'intérieur des comités d'élèves sur les conditions de sécurité dans l'établissement,
- organisation de forums donnant la possibilité aux élèves d'exprimer leur opinion sur divers sujets abordant de manière indirecte la problématique de la violence,
- questionnaire mis en place par des élèves sur les moyens

- de transport, sur le manque de place dans le bus suscitant des tensions et des bagarres, ainsi que sur le vécu des élèves à l'intérieur de l'établissement scolaire,
- participation à un projet «Comenius» basé sur l'amélioration de la communication,
 - parrainage, via le projet «Klee», des élèves du cycle inférieur par des élèves du cycle moyen,
 - tutorat à l'intérieur des classes du cycle inférieur, par exemple dans le cadre du projet „Avanti”, pour familiariser les élèves avec la structure et le fonctionnement de l'établissement, leur faire connaître certaines règles essentielles à la collaboration harmonieuse du groupe classe et les initier à une méthode efficace les préparant à leur orientation.
 - mise en place d'un règlement exprimant les valeurs que chaque membre de la communauté scolaire aimerait développer, règlement reconnu et appliqué par les différents acteurs scolaires (projet «Code de vie»),
 - participation des élèves à des excursions parascolaires visant leur sensibilisation à des thèmes tels que la communication, la prévention de la violence, ou à des questionnements tels que «Comment me sentir bien dans ma peau?»,
 - création d'une «boîte à râler» permettant aux élèves d'exprimer leur opinion et leur sentiment face au fonctionnement intérieur de l'établissement scolaire.

4.1.4 Mesure disciplinaires et de contrôle

Est-ce que des mesures disciplinaires et des mesures de contrôle ont été prises dans votre école? (voir fig.4)



Quelles sont les mesures directes?

61% des mesures sont des mesures directes (n=81, N=133).

Parmi les mesures disciplinaires et de contrôles, nous trouvons diverses mesures directes:

- application du règlement disciplinaire (conseils de classe et de discipline), préconisée dans la majorité des cas: retenues, participation à la réparation d'objets endommagés, etc. Le renvoi en cas de récidive grave, la déposition d'une plainte, l'ouverture d'une enquête par la police sont rarement mentionnés,
- mise en place d'un groupe de travail ayant comme

objectif la révision des mesures disciplinaires existantes,

- en cas de manifestation d'un comportement agressif, premier contact de l'agresseur, dans la plupart des cas, avec le régent, l'enseignant, la direction, le SPOS, le conseiller principal, ou avec le délégué à la discipline en vue de clarifier le pourquoi et le comment de la situation en question. En cas de nécessité, ces entretiens sont suivies par des discussions en classe, animées généralement par l'enseignant, par la direction ou par les membres du SPOS,
- selon les cas, prise de contact avec les parents, le plus souvent par la direction, par les membres du SPOS ou par l'enseignant,
- campagne sur le respect mutuel, en deux phases. La première, intitulée «Phase d'information», consiste à informer les élèves sur l'idée que, dans le fonctionnement de l'école, le respect mutuel est une valeur recherchée, qui permet et garantit une amélioration de la vie commune. L'autre, la «Phase répressive», consiste, en cas de non-adhésion à cette culture institutionnelle, en l'application du règlement disciplinaire.

Quelles sont les mesures indirectes ?

39% des mesures sont des mesures indirectes (n=52, N=133).

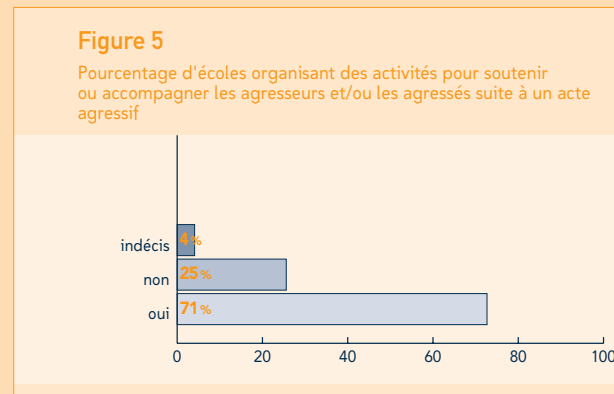
Les mesures indirectes entreprises dans le cadre des mesures disciplinaires et de contrôle sont:

- surveillance intra- et extrascolaire (la cour de récréation, les couloirs, les salles de classe, le site de l'école, la cantine) assurée dans la majorité des cas par la

- direction, les enseignants, les chargés de cours, les stagiaires, les assistants pédagogiques et les gardes "gardes de sécurité",
- tutorat dans les classes du cycle inférieur, conseil d'éducation pédagogique où élèves, parents, enseignants et direction sont représentés, création d'un conseil administratif,
 - vérification par le conseiller d'éducation du nombre d'absences scolaires par élève.

4.1.5 Prise en charge des agresseurs/agressés

Est-ce que vous organisez des activités pour soutenir ou accompagner les agresseurs et/ou les agressés à la suite d'un acte agressif? (voir fig.5)

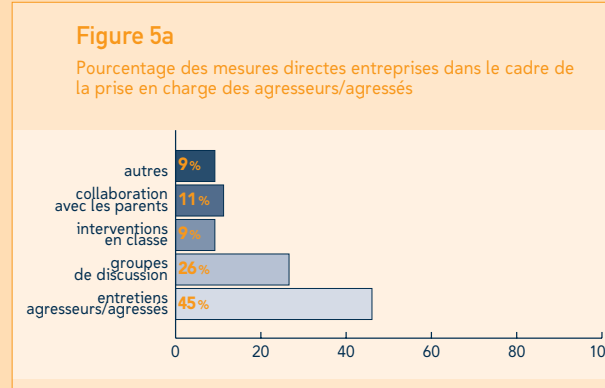


Quelles sont les mesures directes ?

97% des mesures sont des mesures directes (n=35, N=36).

Parmi les mesures directes, dans 45% des cas, des entretiens individuels avec l'agresseur et/ou l'agressé sont menés, en général par les membres du SPOS, par la direction et par le conseiller d'éducation.

Des groupes de discussion destinés aux agresseurs et aux agressés sont proposés et assurés par des membres du SPOS (26%).



Dans 9% des lycées, des interventions en classe ont lieu à la suite d'actes agressifs, permettant ainsi de communiquer et de discuter de la situation. Ces interventions sont également réalisées par les membres du SPOS.

Dans la majorité des cas, la prise de contact ainsi que la collaboration avec les parents d'élèves se créent avec les membres du SPOS, avec la direction ou avec le conseiller d'éducation (11%).

Les mesures directes regroupées sous la rubrique „autres 9%“ sont les interventions de l'assistant(e) sociale sur le terrain, la mise en contact des élèves avec l'enseignant en cas d'acte agressif, et la recherche d'un arrangement autonome entre les élèves.

Quelles sont les mesures indirectes ?

3% des mesures sont des mesures indirectes (n=1, N=36)

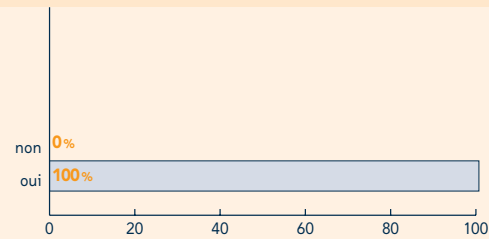
Le tutorat représente une mesure indirecte liée à la prise en charge des groupes à problèmes. Il s'agit, à l'intérieur des heures du tutorat, de donner la possibilité aux élèves de verbaliser les difficultés qu'ils rencontrent en relation avec la vie scolaire quotidienne.

4.1.6 Lieux et personnes de contact

Est-ce qu'il existe des personnes de contact dans votre école auxquelles les élèves peuvent s'adresser lorsque survient un acte agressif ? (voir fig.6)

Figure 6

Pourcentage d'écoles dans lesquelles existe un lieu et des personnes de contact auxquelles les élèves peuvent s'adresser lorsque survient un acte agressif



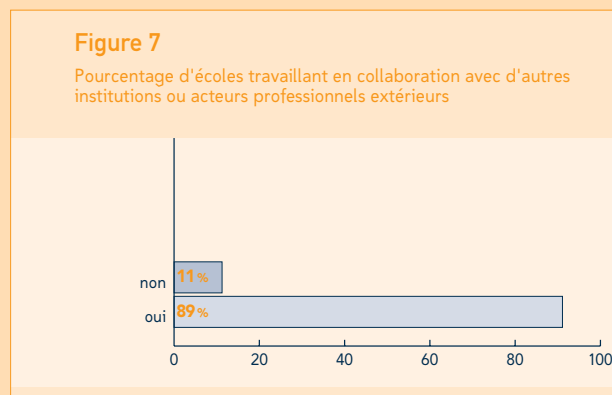
Quelles sont les mesures directes ?

La totalité des mesures sont des mesures directes (n=65, N=65).

En cas de manifestation d'un acte agressif, les personnes de contact sont généralement les membres du SPOS, avant la direction, les enseignants puis les régents. Le conseiller d'éducation et les camarades de classe ont également été mentionnés.

4.1.7 Travail en réseau

Est-ce que vous travaillez en collaboration avec d'autres institutions ou acteurs professionnels extérieurs? (voir fig,7)



Quelles sont les mesures directes?

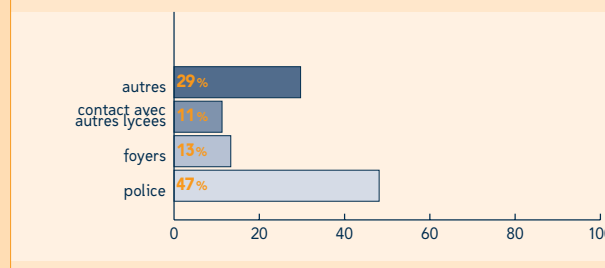
83% des mesures sont des mesures directes (n=45, N=54).

En ce qui concerne le travail en réseau, les mesures directes notées sont la prise de contact avec la police (47%), la collaboration active avec les responsables des foyers luxembourgeois (13%), ainsi que le contact régulier entre les directions des différents établissements scolaires (11%).

Sous la rubrique «autres» (29%) sont répertoriées les collaborations avec les différentes institutions et associations luxembourgeoises telles que le Service Central d'Assis-

Figure 7a

Pourcentage des mesures directes entreprises dans le cadre de la collaboration avec d'autres institutions ou acteurs professionnels extérieurs



tance Sociale (SCAS), Médecins Sans Frontières (MSF), le Ministère de la Jeunesse, le Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports (MENFPS), le Centre de Psychologie et d'Orientation Scolaires (CPOS), le Centre Socio-Educatif de l'Etat Dreibern, l'association des parents d'élèves ainsi que les instituteurs de l'enseignement primaire.

Quelles sont les mesures indirectes?

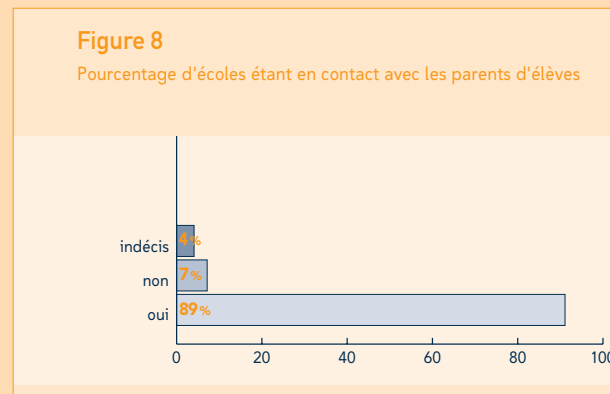
17% des mesures sont des mesures indirectes (n=9, N=54).

Parmi les collaborations visant la prévention et la réduction de la violence de manière indirecte, peuvent être relevés l'intégration des élèves provenant du Centre Socio-Educatif de l'Etat Dreibern dans l'enseignement scolaire général et des contacts réguliers avec le Planning Familial, MSF, Croix-Rouge et le Paerdsatelier, ainsi qu'avec des professionnels externes intervenant à l'inté-

rieur de l'établissement scolaire, tels que la police. Ces contacts permettent d'aborder des thèmes comme la consommation de drogues ou la prévention de la sécurité routière, et d'organiser des cours de self-defense s'adressant aux jeunes filles.

4.1.8 Collaboration avec les parents

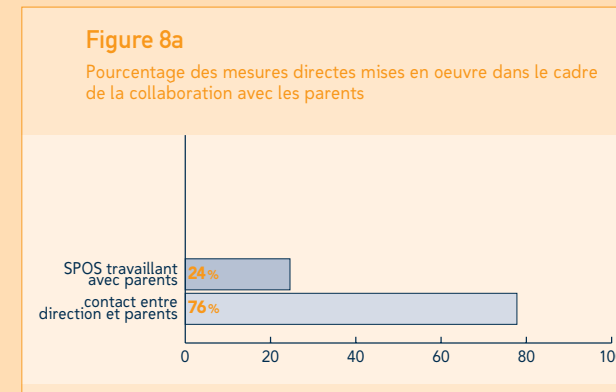
Est-ce que vous êtes en contact avec les parents d'élèves?
(voir fig.8)



Quelles sont les mesures directes?

62% des mesures sont des mesures directes
(n=25, N=40).

Les collaborations ainsi que la prise de contact avec les parents d'élèves en cas de situation de conflit se font dans 76% des cas par la direction et dans 24% des cas par les membres du SPOS. (voir fig. 8a)



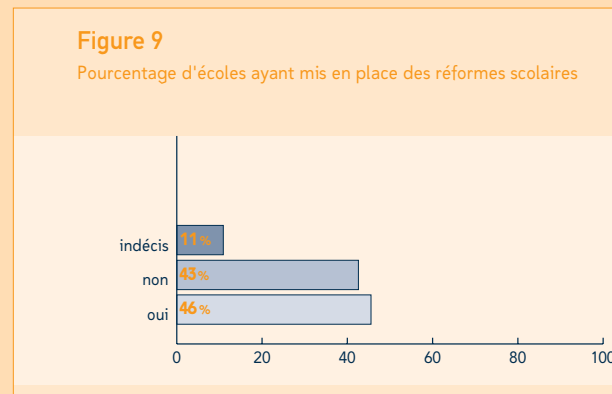
Quelles sont les mesures indirectes?

38% des mesures sont des mesures indirectes
(n=15, N=40).

Parmi les mesures indirectes, 67% sont des contacts réguliers entre le personnel du SPOS et l'association des parents d'élèves, et 33% sont des rencontres et réunions d'information organisées par les membres du SPOS s'adressant aux parents.

4.1.9 Réformes scolaires

Est-ce que vous avez mis en place des réformes institutionnelles? (voir fig.9)



Quelles sont les mesures directes ?

21% des mesures sont des mesures directes (n=3, N=14).

Les réformes scolaires les plus souvent mentionnées par les responsables des établissements scolaires sont liées d'une part à la mise en place d'une politique de transparence vis-à-vis de l'extérieur en cas d'apparition d'actes violents dans les lycées, et d'autre part à la nécessité de sensibiliser les enfants à la gestion de leur potentiel d'agressivité, et ceci dès leur plus jeune âge, le tout en veillant à l'installation d'un climat scolaire imprégné de respect mutuel.

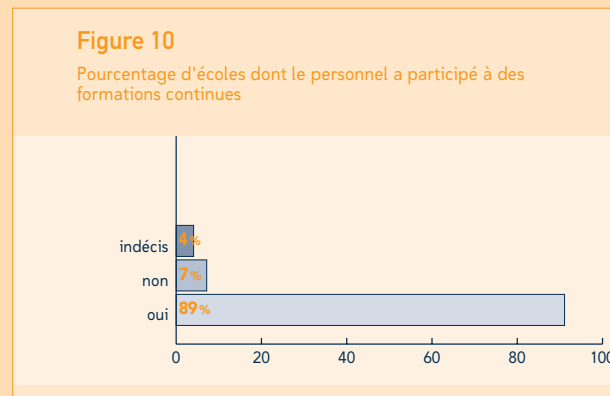
Quelles sont les mesures indirectes ?

79% des mesures sont des mesures indirectes (n=11, N=14).

Dans les mesures indirectes, l'accent est mis sur la responsabilisation et sur l'organisation active et autonome des élèves. Favoriser la communication et l'interaction entre tous les acteurs scolaires, à savoir les élèves, les enseignants, la direction, le SPOS et le personnel technique est une préoccupation, voire un objectif principal. Il s'agit donc de donner à chaque acteur la possibilité d'exprimer son opinion sur divers sujets. La circulation de l'information à tous les niveaux de la vie scolaire quotidienne est majoritairement encouragée. Considérer l'élève comme l'acteur de son projet personnel et l'encourager dans cette voie participe de la culture des établissements scolaires de l'enseignement secondaire et secondaire technique luxembourgeois.

4.1.10 Formation continue

Est-ce que le personnel de votre établissement a participé à d'éventuelles formations continues? (voir fig 10)

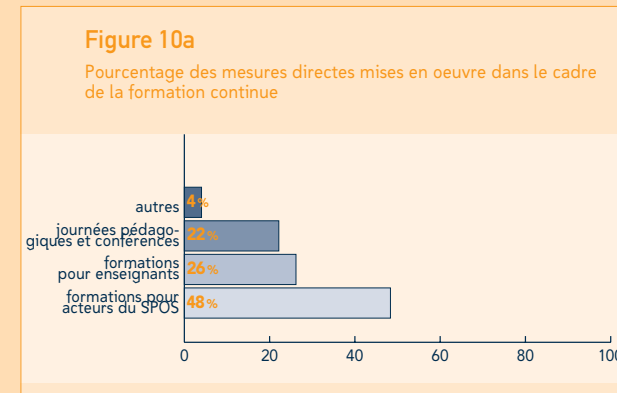


Quelles sont les mesures directes ?

30% des mesures sont des mesures directes (n=26, N=86).

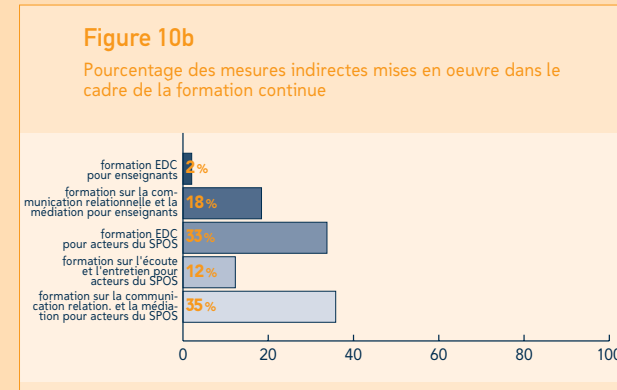
En ce qui concerne les formations abordant le thème de la violence à l'école de manière directe, 48% s'adressaient au personnel du SPOS.

Les formations proposées aux enseignants traitaient de la gestion des conflits (26%). D'autre part, des conférences et des journées pédagogiques ont été organisées sur le thème de la violence, avec pour objectif la sensibilisation au phénomène et la compréhension de ses processus (22%).



4% des mesures relevées consistent en des formations de self-défense.

Quelles sont les mesures indirectes ?



70% des mesures sont des mesures indirectes
(n=60, N=86).

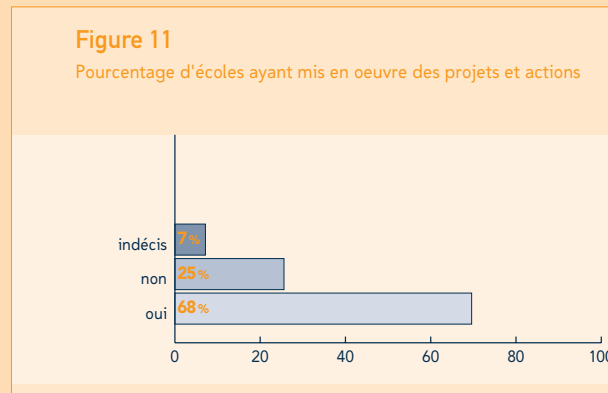
Les mesures indirectes notées dans le cadre des formations sont:

- pour 35%, des formations sur la communication relationnelle et la médiation,
- pour 12%, des formations sur l'écoute et l'entretien, et
- pour 33%, des formations sur l'Education des Choix (EDC), toutes suivies par le personnel du SPOS.

Les formations adressées au personnel enseignant abordaient les différents types de communication et d'attitudes que les enseignants adoptent face aux élèves (18%), ainsi que l'introduction à l'approche éducative Education des choix (2%).

4.1.11 Projets et actions

Est-ce que votre établissement a mis en œuvre des projets et/ou des actions en relation avec le phénomène de la violence? (voir fig.11)



Quelles sont les mesures directes ?

37% des mesures sont des mesures directes
(n=26, N=71)

Quelles sont les mesures indirectes ?

63% des mesures sont des mesures indirectes
(n=45, N=71)

Les projets et les actions mis en œuvre afin de réduire et de prévenir le phénomène de la violence dans les établissements scolaires au Luxembourg seront développés dans le chapitre «4.2. Inventaire des projets et actions».

4.1.12 Souhaits des interviewés

L'enquête menée auprès des différents lycées luxembourgeois nous a également permis de relever les souhaits et désirs essentiels des responsables des lycées. Les changements et améliorations qu'ils aimeraient voir se réaliser au sein de leur établissement sont en relation directe avec certains des domaines définis antérieurement.

En effet, en matière d'**aménagement** extérieur de l'école, la majorité des directeurs (>60%) souhaite rendre le site plus agréable et attrayant par des plantations de verdure et la réalisation d'étangs et de promenades.

En ce qui concerne l'aménagement intérieur de l'école, les personnes interviewées soulignent l'importance de créer davantage d'espaces libres pour les élèves. Etant donné que la plupart des écoles sont fréquentées par un nombre important d'élèves, le manque d'espace peut indirectement provoquer des insatisfactions et engendrer des comportements agressifs. La plupart des responsables souhaiteraient également mettre en place des salles de rencontres et des salles de fitness ou de relaxation. La majorité des écoles désirent recevoir davantage de moyens financiers pour la décoration et l'aménagement plus agréable des salles de classe, ainsi que pour la réalisation de projets d'aménagements extérieurs et intérieurs de l'école.

La mise à la disposition des établissements de dépliants et de posters traitant du phénomène de la violence (campagnes de sensibilisation) est également un souhait majeur. Cependant, les différents interlocuteurs soulignent l'importance d'une participation plus active des

élèves dans la création de ces posters, et la nécessité et de les rendre à leur intention plus colorés et attrayants.

En ce qui concerne l'offre de **cours scolaires**, la moitié des chefs d'établissement interviewés demande l'intervention de professionnels extérieurs spécialisés dans le domaine de la violence. En effet, il s'agit de proposer aux élèves des cours abordant de manière concrète les différents aspects de la violence, de la communication relationnelle, ainsi que des compétences sociales à développer.

La participation et l'intégration active des élèves dans des projets ou actions traitant de façon directe ou indirecte du phénomène de la violence (par exemple, forum, comité des élèves, tutorat, etc.) a aussi été un souhait majoritairement relevé.

D'autre part, l'instauration d'un meilleur encadrement pour l'agressé et pour l'agresseur est attendue.

Nous avons pu constater qu'une grande majorité (> 70%) des personnes interviewées souhaite que des **formations** sur la violence soient intégrées dans les études et/ou les stages des enseignants. Il existe également une demande considérable au niveau des formations traitant des questions telles que: "Comment communiquer et se comporter avec l'élève?", "Comment gérer ses attitudes et ses préjugés vis-à-vis de l'élève?", etc. Les formations sur la violence sont davantage désirées par les directeurs eux-mêmes et par le personnel des Services de Psychologie et d'Orientation Scolaires.

Par ailleurs, les formations devraient, d'après les responsables, être adaptées au fonctionnement propre du lycée

et présentées sous forme de modules de formation continue à répartir sur plusieurs années.

La plupart des responsables ont désiré la création d'un **lieu de supervision** qui serait proposé aux enseignants et aux directeurs. Il s'agirait d'un lieu où les différents acteurs de l'école pourraient échanger leurs informations et leurs expériences de la violence, mettre en mots leurs difficultés respectives, trouver une écoute et recevoir des conseils.

Une grande majorité des personnes interviewées a également souligné le manque actuel d'un **travail en réseau**. En effet, elles souhaitent recevoir plus d'informations sur d'éventuelles personnes ou institutions spécialisées dans le phénomène de la violence pouvant être contacté en cas de problème ou de manifestation d'un acte agressif. Certains demandent également une collaboration plus étroite et régulière avec la police et les autres établissements scolaires luxembourgeois.

Le soutien financier est un désir qui a également été émis de façon importante. En effet, les personnes responsables des écoles souhaitent recevoir davantage d'aide financière pour mettre en place un plus grand nombre de projets et d'actions traitant tant de la problématique de la violence que des divers thèmes et phénomènes de la vie scolaire quotidienne dans l'établissement.

4.2 Inventaire des projets et actions

Un but central de cette brochure est de créer un outil de travail destiné aux professionnels soucieux de s'informer sur tous les projets et actions mis en œuvre pour prévenir et réduire le phénomène de la violence au sein des lycées luxembourgeois.

Après le premier questionnaire, nous avons dans un deuxième temps, envoyé un courrier aux directeurs des écoles, reprenant tous les projets et actions scolaires de leur lycée cités lors de l'interview téléphonique. Nous les avons priés d'une part de nous donner leur accord concernant la mention de leur établissement dans notre brochure, de vérifier le contenu des projets scolaires, de suggérer des corrections éventuelles et d'ajouter les projets non mentionnés, ainsi que ceux nouvellement mis en place. D'autre part, nous avons tenu à les informer qu'en cas de non-réponse, leur nom ainsi que les activités réalisées au sein de leur établissement scolaire ne pourraient pas être mentionnés dans ce document.

A la suite des informations reçues de la part des responsables de 20 établissements scolaires, nous avons procédé à un dépouillement selon cinq domaines liés aux contenus et objectifs des projets: campagnes, tables rondes et conférences, projets éducatifs et psychopédagogiques, activités artistiques et culturelles, activités sportives. Par ailleurs, à l'intérieur de chaque domaine, nous avons distingué les projets selon qu'il s'agissait de mesures abordant la violence de manière «directe» ou «indirecte».

Etant donné que nous avons reçu de deux lycées un descriptif élaboré et détaillé d'un projet initié au sein de leur

établissement, nous avons tenu à les intégrer dans ce recueil sous la partie «4.3 Illustration détaillée de deux projets».

Ainsi, ce chapitre constitue un répertoire des projets et actions en relation directe ou indirecte avec le phénomène de la violence, projets et actions récoltés auprès d'un échantillon total de 20 lycées luxembourgeois.

4.2.1 Campagnes

Les projets et actions directs

- ✓ Au cours de l'année scolaire 1995-1996, le Lycée Robert Schuman a participé à un **groupe de travail «Violence»** créé à l'initiative des Associations des Parents d'Elèves du Limpertsberg. Le groupe de travail était constitué d'élèves, de professeurs, de parents d'élèves, d'éducateurs, de membres de la direction des lycées, ainsi que de l'école primaire du Limpertsberg. Le groupe travaillait en étroite collaboration avec le parquet, la police et la gendarmerie.

Les travaux de ce groupe de travail ont été publiés dans une brochure „**Gewalt an der Schoul**“. On y trouve des textes et des dessins réalisés par les élèves, et des articles de fond traduisant la réflexion des adultes.

- ✓ Au Lycée Technique Michel Lucius, un projet s'intitulant „**Jointventure**“ a été créé en 1999. Il s'agissait de mettre en place un questionnaire destiné aux élèves, leur demandant s'ils avaient déjà été agressés physiquement et/ou verbalement par un de leurs camarades.
- ✓ À l'intérieur du projet „**DEFI**“ (Dikrecher an Ettelbrécker Formatiounsinstiuter) existe une campagne contre la violence. Les représentants des SPOS des quatre lycées concernés (Lycée Classique et Technique de Diekirch et Mersch, Lycée Technique d'Ettelbruck, Lycée Technique Hôtelier Alexis Heck, Lycée Technique Agricole) ont manifesté leur volonté de collaborer dans un projet commun. A travers les différents témoignages rapportés régulièrement par des élèves vic-

times d'actes de violence, ils ont constaté que cette problématique dépasse largement le cadre des établissements scolaires et qu'une action menée collectivement est par conséquent indispensable.

Partant de leurs expériences, ils proposent de faire la distinction entre la violence interne et externe à l'enceinte scolaire.

A l'intérieur des lycées, les interactions violentes ont lieu entre les membres d'une même communauté scolaire et se manifestent sous différentes formes (par exemple: querelles, moqueries, insultes, mobbing, vols, etc.).

Les projets prévus pour y faire face sont d'une part la „médiation de pairs“ (déjà en fonction au Lycée Technique d'Ettelbruck) et d'autre part des actions qui favorisent le développement de l'estime de soi et des autres:

- ⇒ rédaction d'un code de vie
- ⇒ projet „forum“
- ⇒ sensibilisation des élèves pendant les cours
- ⇒ cours de self-defense
- ⇒ groupes d'élèves travaillant sur la confiance en soi et le comportement en public

La violence vécue par les élèves à l'extérieur de l'enceinte scolaire se révèle beaucoup plus complexe. En effet, les types de violence sont beaucoup plus brutaux (bagarres, racketting, menaces, etc.) et les profils d'agresseurs plus différenciés, avec interaction entre des groupes d'élèves appartenant à différents lycées, mais surtout implication de personnes qui ne font partie d'aucune communauté scolaire.

Il est par conséquent impossible de cerner ce type de violence par des actions se déroulant exclusivement à l'intérieur des lycées. Pour réagir de la manière la plus rapide et la plus efficace possible, le groupe de travail a adhéré à l'idée qu'il serait indispensable d'engager un "street-worker" dans la région Ettelbruck-Diekirch. Par son action sur le terrain en collaboration avec les jeunes, cette personne pourrait effectuer un travail préventif mais aussi intervenir plus concrètement dans des situations problématiques.

Un groupe de travail composé d'éducatrices graduées et d'assistantes sociales a pu élaborer un questionnaire sur la violence, sous la guidance du chercheur scientifique Ass.-Prof. Dr Georges Steffgen du Centre Universitaire de Luxembourg.

Le questionnaire traite des aspects suivants :

- ⇒ Actes de violence vécus par les élèves en tant qu'observateur, victime ou agresseur à l'intérieur des établissements scolaires et sur le chemin de l'école,
- ⇒ Description de la situation de violence la plus grave observée ou vécue par les élèves au cours de l'année scolaire 2000/2001,
- ⇒ Questions générales sur la violence,
- ⇒ Questions sur l'atmosphère au sein de la classe et de l'établissement scolaire.

Il a été administré en juillet 2001 à un échantillon représentatif de 60 classes du Lycée Classique de Diekirch, du Lycée Technique d'Ettelbruck et du Lycée Technique Agricole et en septembre 2001, l'enquête sera aussi réalisée au Lycée Technique Hôtelier Alexis Heck.

L'analyse et l'interprétation des données seront effectuées par M. Steffgen. Sur base des résultats des questionnaires administrés, des projets de prévention et des actions concrètes seront mis en place au cours de l'année scolaire 2001/2002.

Etant donné la complexité de la problématique de la violence, il est très important d'envisager un travail en réseau avec comme partenaires indispensables les communes, la police, la section de recherche, le parquet, les maisons des jeunes, etc.

Les projets et actions indirects

✓ Le Lycée Technique du Centre a organisé le projet «**Fini les compromis – Contre la violence à l'égard des femmes**» (Classes de 10e, 11e, 12e) en collaboration avec le Ministère de la Promotion Féminine et le SPOS du LTC (Mmes Reichling et Reuter).

✓ Depuis l'année scolaire 2000/2001, le Lycée Technique du Centre, participe, en collaboration avec le Service de la Coordination de la Recherche et de l'Innovation Pédagogique et Technologique (SCRIPT), au projet «**SOS, Schoul op der Sich**».

Ce projet a été proposé aux différents lycées par le Centre de prévention des toxicomanies. Il prévoit que chaque lycée trouve son chemin propre pour prévenir la toxicomanie.

Le LTC s'est senti concerné, convaincu qu'on ne peut pas dissocier le sujet «drogues» de la personnalité humaine, l'idéal étant d'aboutir à une école où le plus grand nombre possible d'élèves et de membres du personnel

se sentirait assez bien pour ne pas avoir besoin de recourir à des drogues, quelles qu'elles soient.

En une première étape, grâce à l'aide du Dr Winfried Krieger et du "Zentrum für empirische Forschung der Universität Koblenz-Landau", deux questionnaires similaires ont été élaborés, un pour les membres du personnel et un pour les élèves. Ces questionnaires permettront à chacun de s'exprimer sur sa relation avec l'école et avec les personnes qui s'y trouvent, sur la toxicomanie et les toxicomanes et surtout sur sa disponibilité à contribuer à construire ensemble «l'école idéale».

L'interprétation des résultats permettra d'offrir ultérieurement des activités pertinentes.

- ✓ Dans le cadre du projet d'établissement «**(M) A l'aise à l'école**» au Lycée Technique Mathias Adam, des questionnaires ont été distribués aux élèves des classes de 7^{ème} technique afin d'avoir leur opinion et leurs suggestions sur ce qui devrait être réalisé pour que les élèves puissent se sentir mieux à l'école.
- ✓ Le projet d'établissement du Lycée Technique des Arts & Métiers en collaboration avec le SCRIPT, «**Forum – Fir e gesunde Schouklima**», s'articule autour de la question «Comment favoriser un climat d'écoute et de dialogue ?». Il s'agit de favoriser le développement personnel et professionnel des élèves et du personnel, et de mettre en place des règles de communication efficaces respectées par tous les acteurs scolaires. L'implication des parents d'élèves dans l'orientation scolaire de leurs enfants est également visée. Dans le cadre de ce projet, le questionnaire «Solidarisch gegen Gewalt», établi par un professeur et des élèves, portait

sur la violence verbale et physique au sein de l'établissement scolaire. Des graphiques ont été élaborés pour montrer quelle est la forme la plus typique de violence, sa fréquence d'apparition, ses causes, etc.

- ✓ Le Lycée Technique du Centre, dans son projet d'établissement intitulé «**Code de vie**», a établi dans son nouveau code une ligne de conduite commune, reconnue et appliquée par tous les membres de la communauté scolaire et censée exprimer les valeurs qu'ils souhaitent voir s'épanouir dans le lycée.

Le projet vise l'amélioration des relations entre les différents membres du lycée, pour aboutir à une plus grande identification avec l'établissement et faciliter la communication entre les différents acteurs en vue d'une solution pacifique des conflits.

Il s'agit d'un outil de travail, qui reflète les valeurs réglant la vie communautaire du lycée. Ses avantages sont de faciliter la tâche des enseignants, d'améliorer la relation élève-enseignant et élèves-élèves, définissant de la sorte un esprit commun en responsabilisant les différents participants. L'enseignant utilise le Code de vie tel quel ou choisit quelques points en accord avec les élèves, à moins qu'il crée un code de vie spécifique adapté à sa situation.

L'intégration du "Code de vie" s'appuie sur diverses actions, telles que la publication d'affiches, l'établissement de contrats spécifiques, des concours de dessins, bandes dessinées ou rédactions, etc.

- * A noter que ce projet sera développé plus en détail dans la partie «4.3 Illustration de deux projets scolaires»

4.2.2 Tables rondes et conférences

Les projets et actions directs

- ✓ Au Lycée Technique Privé Ste Anne, l'Association des Parents a organisé une conférence sur le thème **«Gewalt ennert all hieren Aspekten a speziell am Schoulberäich»**. Cette conférence a été donnée par Monsieur Christian Jacobs du Service Central d'Assistance Sociale (SCAS).
- ✓ Au Lycée Technique Michel Lucius, une conférence a été donnée par M. Fari Khabirpour sur le **„Phénomène de la violence à l'école”**. Cette conférence s'adressait aux élèves, aux parents, à la direction et aux enseignants.
- ✓ Le Lycée Michel Rodange organise des groupes de discussion hebdomadaires avec les régents des classes de 7ème technique dans le but de signaler les élèves à risque (agressé ou agresseur dans un acte de violence). Le but est de permettre la prise en charge psychologique et psychothérapeutique adéquate pour ces élèves.
- ✓ Au Lycée Hubert Clément se concrétise une collaboration entre les différents lycées du Sud sur le thème de la violence. Au cours du deuxième semestre de l'année 2000, les directions des lycées se sont rencontrées afin d'organiser en collaboration avec les SPOS des **«journées violence»** s'adressant aux élèves, aux parents et aux enseignants.
- ✓ Au Lycée Classique et Technique de Diekirch et Mersch, le projet d'établissement **«IDEFIX»** a été réa-

lisé en collaboration avec le Lycée Technique Hôtelier Alexis Heck, le Lycée Technique d'Ettelbruck et le Lycée Technique Agricole. Les différentes directions de ces lycées ont organisé des tables rondes au cours desquelles des thèmes tels que le phénomène de la violence ont été abordés. Un objectif serait d'inviter des streetworkers afin de concrétiser une éventuelle démarche à suivre.

Les projets et actions indirects

- ✓ Au Lycée Technique du Centre, le projet **«Forum»** est en cours. Il s'agit d'un projet qui a l'objectif de rassembler un grand nombre d'élèves et de les encourager à s'exprimer sur les différents thèmes qui leur semblent importants. Ces thèmes sont discutés dans des groupes de travail. Il ne s'agit pas seulement d'exprimer des frustrations et des critiques, mais également de trouver des solutions pour remédier à certains problèmes.
- ✓ Au Lycée Technique des Arts & Métiers, à la demande des régents, d'un professeur et des élèves, un **«Forum de classe»** est organisé au sein de la classe en vue d'une meilleure entente, d'une remotivation scolaire, d'une revalorisation personnelle. Il s'agit de permettre aux élèves de verbaliser leurs sentiments et frustrations.
- ✓ Dans le cadre de son appartenance au réseau des **«Health Promoting Schools»**, le Lycée Michel Rodange est en train de mettre en place une nouvelle structure avec la collaboration des différents acteurs scolaires (direction, professeurs, parents, élèves, personnel administratif et technique, chefs de projets). Des réunions ont lieu une fois par mois afin de concrétiser

la démarche à suivre, de coordonner les activités du lycée et de donner des impulsions pour des actions futures.

- ✓ Au Lycée Technique pour Professions de Santé, le projet d'établissement **«L'élève, acteur de sa formation»** vise à mettre les élèves en contact avec les enseignants afin de définir ensemble les bonnes relations ainsi que des règles de communication. Dans le cadre de ce projet, un forum a été organisé en 1999, au cours duquel les élèves avaient la possibilité de verbaliser leurs problèmes de relation élève/enseignant. Le forum était composé des élèves et des membres de la direction.

Un deuxième Forum d'élèves s'est tenu en décembre 2000. Le comité du personnel et le SPOS y ont participé comme observateurs. Un prochain forum rassemblant des élèves et des enseignants sera organisé en novembre 2001. Il est prévu d'offrir une formation aux délégué(e)s de classe pour pouvoir assumer une fonction de médiateur entre les élèves et les enseignants.

4.2.3 Projets éducatifs et psychopédagogiques

Les projets et actions directs

- ✓ Au Lycée Technique Joseph Bech, le projet «**Mënschlëcht Klima: Pour combattre la violence**» a pour objectif d'instaurer un climat de travail positif et de bien-être pour l'élève à l'école. Le projet s'adresse aux élèves des classes de 7ème. Il s'agit d'organiser des réunions d'information pour les parents des élèves, et de mettre en place des formations destinées aux professeurs en vue d'un accueil positif des nouveaux élèves à la rentrée scolaire.
- ✓ Au Lycée Technique Hôtelier Alexis Heck, un projet «**Comenius**» a été organisé dans une classe pilote de 10ème du régime technique. Un certain nombre de problèmes, notamment des comportements agressifs, liés aux différences d'âges ainsi qu'aux différentes nationalités, ont justifié une sensibilisation des élèves aux différents aspects de la communication afin de parvenir à une amélioration de celle-ci dans son ensemble. Le projet a été supervisé par un professionnel externe. Le rapport d'évaluation montre une diminution de la violence à l'intérieur de cette classe.
- ✓ Le Lycée Michel Rodange organise, dans le cadre du projet «**Ecole Saine**», des actions de prévention de la violence et de la toxicomanie. Il s'agit de sensibiliser les élèves à un climat positif et sécurisant à l'école. Divers ateliers ont été organisés dans le courant de l'année pour les classes de 7ème technique.

Chaque classe participe à trois ateliers:

- ☞ Information,
- ☞ Jeux de rôle, techniques de médiation,
- ☞ Techniques de relaxation et activités d'expression artistique, créatrice et de loisirs.

- ✓ Au Lycée Michel Rodange, des séances de musicothérapie sont proposées aux élèves qui se sont livrés à des passages à l'acte répétés.

Les projets et actions indirects

- ✓ Au Lycée Technique Michel Lucius, le projet pédagogique «**Autonomie partielle**» a été mis en place dans les classes de 8ème et 9ème technique. Il s'agit de cours de trois heures, pendant lesquels on essaie d'aborder avec les élèves les points essentiels pour le bon fonctionnement et l'évolution de l'école.
- ✓ Au Lycée Technique Mathias Adam, le projet «**EVA**» (Eigenverantwortliches Arbeiten), basé sur un modèle allemand, a été instauré dans trois classes de 7ST pour l'année scolaire 2000/2001, et devrait être poursuivi progressivement dans les classes du cycle supérieure.

Ce projet a comme objectif d'activer les élèves et de les rendre responsables de leur apprentissage. Les méthodes pédagogiques sont axées sur le travail en groupe et la recherche active de solutions par les élèves eux-mêmes.

Les classes «EVA» ont disposé d'une unité hebdomadaire supplémentaire dans leur horaire de classe, à savoir une leçon de tutorat. Cette leçon était consacrée

à l'élaboration d'un code de vie, à des exercices de communication relationnelle, à des méthodes de travail, et à la gestion de conflits par des discussions et par la recherche de compromis.

Au début de l'année scolaire, les élèves des classes «EVA» ont pu profiter de trois journées d'accueil avec leur régent-tuteur, durant lesquelles ils ont eu la possibilité de prendre contact entre eux et d'apprendre à connaître l'établissement et le fonctionnement scolaire. Ceci a favorisé la constitution d'un sentiment de groupe et d'identité de classe.

On observe également que les enseignants de ces classes collaborent plus intensivement entre eux, favorisant ainsi l'interdisciplinarité des matières.

Ainsi donc, par le développement des compétences sociales et par un encadrement plus personnel des élèves en particulier et du groupe classe en général, le projet «EVA» essaie de prévenir des situations de violence à l'école.

- ✓ Au Lycée Technique Mathias Adam, le projet «**En-Un**» (Enseignant Unique) a débuté en 2000/2001 dans six classes du régime préparatoire. Ces classes ont respecté le fonctionnement normal des modules et des ateliers, mais ont innové avec l'introduction d'un «enseignant référent» (régent-tuteur) qui a dispensé tous les cours de «culture générale».

En outre, les trois premières journées de cours de l'année scolaire ont été consacrées à une introduction au fonctionnement du régime préparatoire par le régent.

Ces journées d'accueil ont été l'occasion d'apprendre à se connaître et de créer le «groupe classe», afin d'y introduire, dès le début, un fonctionnement harmonieux.

Le projet «En-Un» a donc permis une meilleure connaissance et une meilleure communication entre les élèves et les enseignants, une meilleure intégration par les élèves des règles de fonctionnement de la classe et de l'établissement, une responsabilisation accrue des élèves dans le fonctionnement de la classe et une meilleure gestion du «groupe classe» par le régent.

- ✓ Depuis l'année scolaire 1999/2000, le projet pédagogique „**AVANTI**” fonctionne au Lycée Technique d'Esch/Alzette. Il s'agit d'une initiative visant à améliorer l'accueil, l'encadrement et l'orientation des élèves dès leur entrée en 7ème, et ce afin d'éviter la spirale infernale qui conduit de nombreux élèves mal encadrés à une accumulation d'échecs durant leur scolarité. Progressivement, le projet a été étendu à l'ensemble du cycle inférieur: au cours de l'année scolaire 2001/02, les classes de 9ème sont concernées pour la première fois.

Parmi les enseignants, les régents sont appelés à ne plus être de simples "collecteurs d'excuses et de punitions", mais à encadrer leurs élèves avec savoir-faire et doigté psychologique. Pour pouvoir assumer cette mission, ils reçoivent une formation spécifique (formation en communication relationnelle totalisant plus de 100 heures réparties sur plusieurs années scolaires).

De plus, une fois par semaine, tous les régents d'un même niveau de classe se concertent et décident

ensemble des mesures pédagogiques qu'ils souhaitent prendre ou proposer. Les membres du SPOS assistent à ces réunions hebdomadaires: en cas de difficultés à résoudre, ils ont ainsi une meilleure connaissance du dossier des élèves concernés. Deux coordinateurs par niveau de classe, choisis parmi les régents, sont chargés d'animer ces concertations et d'assurer la cohérence et la continuité de l'action pédagogique dans tout le cycle inférieur.

Pour les *élèves*, la nouveauté d'"AVANTI" se traduit par une grille horaire légèrement modifiée : celle-ci comporte une heure de tutorat assumée par le régent.

Le projet „AVANTI" ne méconnaît pas le rôle primordial des *parents* dans l'éducation – y compris l'éducation scolaire - des enfants. Voilà pourquoi les responsables d'Avanti recherchent le contact régulier avec les parents: au moins une fois par trimestre, des soirées pour parents d'élèves sont organisées.

- ✓ A l'École Privée Marie-Consolatrice, la psychologue du SPOS et une enseignante ont organisé un «**groupe communication**» dans une classe de 11e paramédicale. Le but de ce cours est de mener des discussions et des jeux interactifs dans la classe afin d'améliorer la communication entre les élèves et ainsi de prévenir des réactions violentes de la part des élèves.
- ✓ A l'École Privée Marie-Consolatrice, des «**ateliers d'assertivité**» ont été organisés par le SPOS. Ces ateliers consistent à favoriser le développement de compétences sociales à la fois chez des élèves présentant un comportement agressif et chez ceux manifestant un comportement inhibé.

- ✓ Le Lycée Technique des Arts & Métiers vient d'instaurer le projet «**La médiation des pairs**». Il s'agit d'une médiation assurée par les élèves qui ont suivi une «formation à l'écoute et à l'intervention non directive» et sont ainsi prêts à aider leurs pairs (au départ, surtout des élèves de 7e) dans la résolution de leurs conflits mutuels.

Le même lycée a organisé le projet pédagogique «**Schüler helfen Schüler**». Les élèves du cycle moyen et du cycle supérieur proposent des cours d'appui individuels aux élèves du cycle inférieur en difficulté scolaire. Cet engagement développe également la responsabilité et le respect mutuel chez les élèves.

- ✓ Le Lycée Technique du Centre a mis sur pied un projet s'appelant «**Riacci**» dont un des objectifs consiste à limiter le plus possible le nombre de professeurs par classe. Ainsi, le professeur de mathématiques assure dans les classes de 7e, 8e et 9e technique les cours de physique, de chimie, ainsi que le cours d'initiation aux nouvelles technologies.
- ✓ Le projet d'établissement du Lycée Technique d'Ettelbruck s'intitule «**Phenix**». Ce projet a démarré en classe de 7e et s'est étendu progressivement, incluant à présent la 10e. Il vise le bien-être et la réussite via une attention particulière portée à l'élève, grâce à des équipes réduites d'enseignants travaillant en concertation, à des projet interdisciplinaires au tutorat, au maintien durant plusieurs années du même groupe-classe -tant pour les élèves que pour leurs enseignants, etc. Dans ce même cadre, des week-ends à l'intention des classes du cycle inférieur sont organisés à

Hollenfels. Divers thèmes y sont abordés tels que la communication, comment se sentir bien dans sa peau, ou encore la prévention à la violence.

- ✓ Le Lycée Technique d'Ettelbruck a mis en place le projet **«Elèves en difficulté»**: il s'agit d'un projet qui est organisé en collaboration avec le département pédagogique de l'Université de Namur, et qui consiste à proposer des activités et des méthodes pédagogiques adaptées aux élèves plus faibles des classes préparatoires. Ces activités sont obligatoires et intégrées dans le programme scolaire normal.
- ✓ A l'Athénée de Luxembourg, le projet d'établissement s'intitule **«L'action pédagogique par les moyens de la communication d'aujourd'hui»**. Ce projet a pour but d'inciter l'élève au travail scolaire autonome et responsable par des cours sur la méthode de travail scolaire, la répartition hebdomadaire équilibrée des tâches imposées, la manipulation des nouvelles technologies. Ce projet se termine avec l'année scolaire 2000/2001. Les buts mentionnés continuent à être poursuivis.
- ✓ A l'Athénée de Luxembourg, un nouveau projet d'établissement sera mis en œuvre à partir de l'année scolaire 2001/2002 sur le thème: **«L'accompagnement de l'élève dans un projet. Un travail d'équipe? Un travail interdisciplinaire?»**.

Il s'agit d'encourager le travail en équipe des enseignants afin qu'ils puissent échanger leurs expériences et améliorer l'encadrement des élèves, et ainsi éviter d'éventuels problèmes de violence.

Dans le même cadre, le sous-groupe **«Civisme et savoir-faire»** aborde par ses initiatives différentes facettes du thème de la solidarité.

- ✓ Le projet **«Klee»** du Lycée Technique d'Ettelbruck consiste en un système de parrainage des élèves des classes du cycle inférieur par des élèves du cycle moyen. Ainsi les élèves du cycle inférieur peuvent s'adresser aux élèves du cycle moyen pour recevoir de l'aide pour divers problèmes.
- ✓ Le Lycée Michel Rodange organise des **cours de concentration** pour élèves impulsifs et turbulents.

4.2.4 Activités artistiques et culturelles

Les projets et actions directs

- ✓ Le projet **«Jeunes et Violence»** du Lycée Technique d'Esch-Alzette, a été mis en place par le SPOS en collaboration avec les enseignants et des acteurs professionnels extérieurs. Il s'agit d'initier, de soutenir et de développer des activités artistiques qui stimulent l'expression créatrice des jeunes et qui favorisent le développement de leurs compétences relationnelles et sociales.

Par des outils facilitant l'expression du ressenti comme l'écriture, les arts plastiques, la musique, l'expression corporelle..., les élèves sont amenés à exprimer les expériences et les émotions vécues dans la vie scolaire, familiale et sociale.

* A noter que ce projet sera développé plus en détail dans la partie **«4.3 Illustration de deux projets scolaires»**

- ✓ Le Lycée de Garçons fait fonctionner depuis 1997 un projet d'établissement intitulé **«Lutte contre la violence à l'Ecole»**. Ce projet a été initié par des enseignants d'éducation artistique, Mme Nicole Sauber-Droessaert et Mme Myriam Schmit, avec la collaboration de plusieurs enseignants d'autres branches. La participation à ce projet est facultative pour tous les élèves du lycée

Les publications réalisées en rapport avec la thématique de la violence ont été les suivantes: une série de cartes de vœux pour Noël (16 motifs) en 1998 et en 2000, une série d'autocollants (12 motifs). La même

année, une carte téléphonique pour la Poste, une brochure illustrée ainsi qu'un fascicule de bandes dessinées intitulé «Lutte contre la violence à l'école» ont été créés. Ces bandes dessinées parlent de situations de conflit et de violence physique et verbale et transmettent après chaque histoire un message qui prône une vie scolaire commune sans violence.

Par ailleurs, d'autres publications sont actuellement en voie de production, telles que deux CD avec les enregistrements de toutes les publications citées ci-dessus, y compris le calendrier-brochure du Service Central d'Assistance Sociale (SCAS) «Aide aux jeunes délinquants» qui a été réalisé pendant l'année scolaire 1996/1997.

- ✓ Au Lycée Technique des Arts & Métiers, les élèves d'une classe de 13e section artistique ont participé à la création d'un clip vidéo intitulé: **«Les Nuls sont toujours assis au fond du bus»**. Ce clip vidéo, qui dénonçait le vandalisme et les graffitis dans les bus, a été présenté dans les salles de cinéma luxembourgeoises.
- ✓ Dans le courant de l'année 1999, le Lycée Classique et Technique de Diekirch et Mersch a organisé une **exposition** avec divers acteurs de la Croix-Rouge sur l'endettement du Burkinafaso et sur la violence existant dans ce pays. La présentation d'une pièce de théâtre sur le Burkinafaso, abordant le phénomène du racisme, a également eu lieu. Des brochures ont été distribuées lors de cette journée, et sont utilisées par certains enseignants dans leurs cours scolaires.

- ✓ En 1997, un enseignant du Lycée Classique et Technique de Diekirch et Mersch a organisé un **voyage** en Irlande avec quatre élèves de 3ème. Le but était d'approfondir la connaissance de la problématique de l'IRA et de la violence existant entre protestants et catholiques. Le voyage a été suivi d'une discussion en classe.
- ✓ Les enseignants et les élèves de la classe 3ème classique du Lycée Classique de Diekirch et Mersch ont créé en collaboration avec trois écoles belge, allemande et française une **bande-vidéo** sur les préjugés et les stéréotypes envers les étrangers.
- ✓ Au Lycée Hubert Clément, le groupe dramatique NAMASTE reprend régulièrement dans son programme des **spectacles** ayant comme thème la violence (par exemple, «Gewalt génigt Fraen»; «Contre la Violence») ainsi que des pièces de théâtre où le phénomène de la violence est un des sujets majeurs (par exemple, «Herr der Fliegen»; «AIPOTU: Paradise Lost?»). Le responsable du groupe est M. Alex Reuter, professeur d'allemand au LHC.

Les projets et actions indirects

- ✓ Le Lycée Technique Joseph Bech, dans son projet d'établissement **«Cooltour»**, cherche à susciter l'intérêt culturel des élèves et à favoriser leur identité culturelle. Le projet est mené en collaboration avec le **«Kulturhuef»** de Grevenmacher.

D'autre part, le Lycée Technique Joseph Bech organise un projet socio-culturel. Il s'agit d'activités parascolaires ayant comme objectif de favoriser la communica-

tion entre les élèves en permettant une mise en mots des problèmes rencontrés.

- ✓ A l'Athénée de Luxembourg, une exposition de photos **«Sans Terre»** a été organisée en collaboration avec Médecins sans Frontières. L'exposition montre des photos de personnes vivant au Brésil et qui ont perdu leur terre et leur maison. Des activités artistiques et littéraires, en rapport avec le thème, ont été ultérieurement organisées dans les classes de 3e.
- ✓ Le Lycée Technique du Centre a coopéré au projet **«Caravan 2000»**. Les élèves ont eu la possibilité de participer à l'Ecole de Cirque, l'African Move, le Flamenco. La caravane se déplace cette année à Strasbourg.
- ✓ Le Lycée Technique d'Ettelbruck a organisé le projet **«Mus-e»**. Dans le cadre de ce projet, des artistes venant de l'extérieur organisent des activités de danse, de musique et de sculpture avec les élèves les plus faibles des classes préparatoires. Le but de ces activités est de donner à ces élèves, souvent confrontés à l'échec scolaire, la possibilité de s'exprimer avec réussite. Ces activités sont obligatoires et intégrées dans le programme scolaire normal des élèves.

4.2.5 Activités sportives

Les projets et actions directs

- ✓ Au Lycée Technique Privé Sainte Anne, un professeur d'éducation physique organise des **cours de self-defense** pour les filles des classes de 9^e technique. Le but de ces cours est de leur apprendre des techniques de défense qu'elles peuvent mettre en pratique en cas d'agressions physiques.

Les projets et actions indirects

- ✓ Le Lycée de Garçons organise des vacances de sport d'hiver, ainsi que des **stages sportifs** pendant l'été à l'étranger. Ces activités sportives sont basées sur le concept de fair-play. La participation des élèves se fait en fonction de la conduite des élèves, c'est-à-dire que les seuls élèves qui ont présenté une bonne conduite ont la possibilité de participer à ces vacances.
- ✓ Au Lycée Technique du Centre, une «**animation sportive et culturelle**» est organisée pour les élèves entre 12 et 14 heures. Des activités de danse, de théâtre, de musique et de spectacle sont proposées.
- ✓ Au Lycée Technique Michel Lucius, le projet d'établissement „**Santé et mode de vie**” a pour objectif d'associer des activités sportives et des activités culturelles.

4.3 Illustration détaillée de deux projets

Projet «Code de Vie»

Le Lycée Technique du Centre (LTC) a mis en place un projet d'établissement intitulé «**Code de Vie**».

Historique

Les élèves du LTC se répartissent en plus de 50 nationalités différentes. Depuis plusieurs années, le directeur ainsi que des professeurs se sont concentrés sur les aspects pédagogiques de leur travail en proposant par exemple des guidances individuelles aux élèves en difficulté scolaire ou aux élèves étrangers, vivant depuis peu au Luxembourg.

Dans le cadre de ce projet d'établissement, avec l'aide de plusieurs professionnels, des représentants du personnel, des parents et des élèves du LTC ont élaboré le document «Le Lycée Technique du Centre vu par lui-même». Ce document peut être considéré comme un inventaire des qualités et des faiblesses existant au sein du lycée. Plusieurs groupes de travail se sont constitués en vue de poursuivre le travail abordé.

Suite à cette initiative, un groupe de travail nommé «Code de vie» a été créé. Les membres de ce groupe de travail se sont donnés l'objectif d'établir un nouveau code de vie reconnu et appliqué par toute la communauté scolaire et censé exprimer les valeurs qu'ils souhaitent voir s'épanouir dans leur lycée.

Le projet «Code de vie» et ses actions réalisées

Le Lycée Technique du Centre se présente lui-même comme suit «*Le Lycée Technique du Centre se définit comme une institution de formation ayant pour mission de préparer les jeunes qui nous sont confiés à la vie professionnelle et sociale. A côté du savoir-faire professionnel, nous transmettons à nos élèves des compétences intellectuelles et sociales et nous leur enseignons la tolérance à l'égard des autres. Nous leur offrons un cadre de vie et de travail où ils sont acceptés et respectés en tant qu'individus, où ils sont encouragés et où ils apprennent le sens de la responsabilité, de la sincérité et de la solidarité. Nous nous engageons à créer un climat de travail positif et ouvert en vue du bien-être et de l'épanouissement de tous. L'intégration de nos élèves de provenance et de nationalités différentes dans la société nous tient à cœur. La maîtrise de situations d'apprentissage difficiles est un de nos atouts. Nous considérons nos élèves et leurs parents comme bénéficiaires de notre travail. Dans notre lycée, l'élève est au centre de nos préoccupations et de nos activités. Ensemble avec les jeunes, leurs parents, les entreprises et le Ministère, nous construisons l'avenir de notre école de manière dynamique. Grâce à des méthodes didactiques, des offres pédagogiques et des projets d'innovation, nous sommes en évolution permanente, ce qui augmente les chances de réussite de nos élèves dans la vie professionnelle et dans les études supérieures*».

Afin de concrétiser le «Code de vie», les membres du groupe de travail ont publié les règles auxquelles chacun des membres de la communauté scolaire s'est jusqu'à présent référé implicitement. Ils pensent ainsi augmenter la transparence, l'authenticité et la sincérité des rapports entre les différentes personnes au sein de l'école.

Les règles établies par le groupe de travail «Code de vie» se présentent de la manière suivante:

Le Code de vie exprime les valeurs que nous souhaitons voir s'épanouir dans notre lycée et c'est un idéal envers lequel nous nous engageons.

Respect de soi

Je suis une personne importante et je prends soin de mon corps et de ma santé.
Je m'accepte tel(le) que je suis.
Je suis une personne unique, je m'estime et je développe mes talents.
J'exprime mes idées et je défends mes valeurs.
J'ai confiance en mes capacités.
Je fais toujours de mon mieux dans tout ce que j'entreprends.
Je suis responsable de mes choix et de mes décisions et j'accepte les conséquences de mes actes.
Je suis à l'école pour apprendre et pour devenir un/une citoyen(ne) responsable.
Je suis honnête et je dis la vérité même quand il est difficile de le faire.
Je suis fier de ma culture.

Respect des autres

J'accepte les autres tel(le)s qu'ils/elles sont et je respecte leur liberté d'opinion.
Je respecte toutes les personnes qui travaillent au Lycée technique du Centre et je les écoute.
Je communique avec les autres en utilisant un langage et un comportement courtois.
Les autres sont des personnes importantes et je cherche à ne pas les blesser par mes actes, mes gestes ou mes paroles.

Respect des choses

Je participe au maintien de l'espace scolaire.
Je respecte les consignes destinées à la sauvegarde de l'environnement et de la nature.

Il existe différentes versions du Code de vie. Mais le but reste toujours d'offrir dans l'école un cadre de vie et de travail dans lequel les élèves et les acteurs professionnels sont acceptés et respectés en tant qu'individus et où ils sont encouragés et apprennent le sens de la responsabilité, de la sincérité et de la solidarité.

Afin que le Code de vie ne laisse pas les élèves indifférents, diverses actions ont été réalisées:

- **Affiches**

Plusieurs affiches ont été publiées. La première présente le projet avec son logo et le sigle du lycée. Sur une autre, existant également en format de poche, on peut trouver les différents textes et règles du Code de vie. Une dernière, qui est personnalisée selon la classe, présente des espaces libres où les personnes concernées peuvent présenter des initiatives individuelles mises en place dans les classes, des activités lancées par le groupe ou toutes sortes d'idées en relation avec le projet.

Par ailleurs, un dossier destiné au public extérieur rassemble tous les documents élaborés par le groupe de travail «Code de Vie».

Ces affiches - individualisées ou non - peuvent, par exemple, être accrochées dans les salles de classe, la cantine, la bibliothèque, le hall, la salle de séjour, le Spos, etc.

- **Contrat**

Suite aux règles établies dans le Code de vie, les classes peuvent aussi établir un véritable contrat. Ce contrat engage les élèves et les enseignants à respecter certaines règles qui leur tiennent à cœur. Ils peuvent chercher des idées entre autres dans les textes du Code de Vie.

Chaque trimestre, chaque mois ou chaque semaine, ils pourront même se consacrer à un ou à plusieurs points précis qui se dégagent du vécu commun de leur classe.

Avec l'aide de leurs enseignants, ils rédigeront ces règles sous forme de contrat et y apposeront leurs signatures afin de sceller leur engagement. Ce contrat pourra compléter un des espaces libres de l'affiche personnalisée par classe qui sera exposée dans la salle de classe.

- **Activités**

Dans le cadre de ce projet, les enseignants peuvent également inciter les élèves à participer à différentes activités. Les activités réalisées jusqu'à présent sont, par exemple:

- des concours de dessin ou de bandes dessinées portant sur un ou plusieurs points du Code de vie, des concours de rédactions ou de dissertations s'inspirant des différents sujets du Code de vie, des concours de poésie.
- des émissions à la radio consacrées au sujet du Code de vie dans le cadre du «Schüler Radio» sur 100,7.
- un travail de réflexion d'un groupe d'élèves ou d'une classe dans le cadre de «Presse à l'école».

- **Questionnaire**

A côté du texte du Code de vie, un questionnaire a été établi qui peut représenter un excellent outil encourageant tous les acteurs (élèves, enseignants et parents) au dialogue. Il permettra aussi à tous de prendre conscience de leur propre situation à l'école. D'un côté, les différents acteurs auront la possibilité de remettre en question non seulement leur propre comportement mais également les structures sociales de l'école. D'un autre côté, le questionnaire pourra être un encouragement à progresser dans la voie choisie.

Les sujets abordés sont les suivants:

- Je prends conscience de ma situation à l'école
- La relation élève-enseignant(e)
- La collaboration au lieu de la concurrence
- La participation active

Différents exercices et jeux interactifs peuvent être faits par rapport à certains sujets abordés dans le questionnaire. Ces exercices constituent une excellente possibilité de travailler sur la relation enseignant(e)-élève. Ils offrent non seulement la possibilité de faciliter la discussion entre les différents acteurs, mais de recevoir également un feed-back sur leurs actions et leur comportement. Ainsi l'enseignant(e) et l'élève reçoivent la possibilité de devenir plus conscients de leurs actes et de la répercussion de ces actes sur les autres. De plus ces exercices devraient donner assez de confiance au jeune pour qu'il ait le courage de devenir un acteur engagé et responsable à l'école. Les différents exercices pourront être appliqués tels quels ou adaptés suivant la situation en classe.

• Forum

En collaboration avec le Ministère de la Famille, de la Solidarité et de la Jeunesse et avec le soutien du directeur du LTC, le groupe de travail «Code de Vie» s'est associé au comité des élèves, au Service de Psychologie et d'Orientation Scolaires de l'école et à Info-Action pour organiser le Forum-Elèves.

Le FORUM-ELEVES a pour objectif de rassembler une centaine d'élèves du LTC et de les encourager à s'exprimer au sujet de thèmes qui leur semblent importants. Ces thèmes seront discutés ensuite dans des groupes de travail où il

s'agit non seulement de faire des critiques mais également de proposer des solutions.

Ensuite, lors d'une plénière, les différents groupes présenteront les résultats de leur discussion à la direction du LTC pour en envisager la concrétisation. La direction s'engage à réaliser ces propositions dans la mesure du possible.

Projet «Jeunes et Violence»

Au cours de l'année scolaire 1998/99, les membres du Service de Psychologie et d'Orientation Scolaires (SPOS) du Lycée Technique d'Esch/Alzette ont mis en place un projet pédagogique intitulé «**Jeunes et Violence**» (Kulturfabrik Esch/Alzette).

Le projet a été réalisé avec le soutien du Service de la Coordination de la Recherche et de l'Innovation Pédagogique et Technologique (SCRIPT) ainsi que du Centre de Technologie de l'Éducation du Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle et des Sports (MENFPS). Les responsables du Service de Psychologie et d'Orientation Scolaires étaient Mme Siebenaler et M. Trausch.

L'objectif de ce projet pédagogique était d'éveiller l'expression créative chez les jeunes et d'encourager par là le développement de leurs compétences sociales et relationnelles.

Un premier but était donc de permettre aux élèves d'extérioriser leur vécu et leur ressenti personnel en relation avec la vie scolaire, familiale et sociale, à l'aide de musique, d'écriture, d'art plastique et d'expression corporelle. L'exploration de la sphère relationnelle des élèves, à savoir l'écoute de l'autre, la communication de ses propres émotions et pensées, le mode de résolution employé face à une situation de conflit, bref, la confrontation des élèves face à leur propre mode de fonctionnement, représentait un second but de ce projet.

Le projet a été animé et supervisé par des acteurs professionnels luxembourgeois afin de soutenir et de guider les

enseignants dans l'exécution du projet. Le rôle majeur de ces acteurs était cependant d'aider les élèves à sortir d'un cadre et d'une réflexion purement scolaire, et de se projeter dans des situations spécifiques de manière individuelle.

La préparation et l'exécution de cette journée culturelle a eu lieu pendant les heures de cours obligatoires, précisément dans les cours de langues, d'histoire et d'éducation artistique, ainsi que durant des activités parascolaires.

Concrètement, la première partie de la journée pédagogique consistait en une pièce de théâtre, intitulée «Disjoncté». Cette pièce, une sorte de cabaret musical pour les jeunes, était représentée par le groupe de théâtre «Comic-On» de Cologne, groupe qui accorde autant d'importance à la pièce elle-même qu'à la discussion avec les spectateurs suivant la représentation; de cette manière, ce groupe essaie de proposer un concept pédagogique général.

La deuxième partie du projet «Jeunes et Violence» consistait en un vernissage avec encadrement musical subdivisé en différentes expositions, résultats de diverses réalisations.

• Exposition d'arts plastiques

L'exposition a été préparée dans le cadre de l'éducation artistique avec les élèves des classes de 7^{ème} et de 8^{ème}. Si cette exposition offrait en elle-même une valeur thérapeutique reconnue depuis fort longtemps, elle permettait en plus l'acquisition de connaissances, mais surtout l'expression et la concrétisation des idées des jeunes.

• Exposition de sculptures

Durant une semaine, un groupe d'élèves du régime pré-

paratoire (classes de 8ème et de 9ème) a créé des objets artistiques sous la guidance du sculpteur Max Kohn. Il s'agissait d'offrir aux élèves en difficulté un cadre dans lequel il puissent agir sur leur vécu émotionnel et ceci à travers le travail de la pierre.

L'exposition leur aura permis de mettre en avant leurs compétences ainsi que leurs forces et dynamismes autres que ceux permis par le contexte scolaire, dans lequel ils restent trop souvent cantonnés dans le rôle de «faibles». Le groupe fonctionnait sous la responsabilité de Mme Jacqueline Breuer.

• Exposition de photos

L'exposition a été préparée avec les élèves de l'atelier de photographie et les élèves des classes de 8ème et 9ème du régime préparatoire. La réalisation de cette exposition avait comme but de familiariser les élèves avec l'appareil photo, mais surtout de permettre aux jeunes d'«externaliser» d'un point de vue de spectateur les scènes de violence quotidiennes de la vie scolaire.

• Exposition «Ghetto»

L'exposition a été préparée dans le cadre du cours d'histoire et de l'atelier de photographie avec les élèves d'une classe de 11ème. Cette exposition était le fruit d'un projet qu'on pourrait qualifier de « pluridisciplinaire ». En effet, un ensemble de documents (textes, images, interviews, sketches, musique, etc.) sur la problématique « violence » luxembourgeoise, française mais aussi américaine, a débouché sur un collage illustrant la situation des jeunes aussi bien à l'école qu'en dehors, mais aussi leurs perspectives d'avenir et leur attitude par rapport à la loi.

• Exposition «Mur Graffiti»

L'exposition a été préparée dans le cadre de l'enseignement des langues avec la collaboration des élèves des classes des cycles inférieur, moyen et supérieur. Ce projet permettait aux élèves, contrairement aux autres réalisations de cette exposition, d'utiliser un support, un format, qui est en relation directe avec les moyens d'expression et les habitudes de consommation des jeunes. En effet, il s'agissait de regrouper spontanément des expressions, des idées, des opinions; l'affrontement de certains points de vue étant même voulu.

• Expositions «Les Mots et les Couleurs» et «La Banlieue»

L'exposition a été préparée dans le cadre de l'enseignement du français avec les élèves d'une classe de 10ème. Un atelier d'écriture a été créé avec la collaboration de Jean Portante, écrivain. Cet atelier était placé sous la responsabilité de Mme Maul. Il s'agissait de favoriser la découverte de la langue française au-delà des règles grammaticales et des notations scolaires, de favoriser l'exploration de la parole, de la langue en tant qu'instrument de communication et d'articulation du vécu émotionnel.

Les poèmes créés à l'intérieur de ces ateliers ont donné lieu à deux expositions distinctes. L'exposition «Les mots et les couleurs» mettait en lumière une interprétation artistique des poèmes, tandis que l'exposition «La banlieue» consistait en une analyse purement linguistique de certains fragments des poèmes.

• Présentation d'un spot vidéo

Le Clip Vidéo a été conçu et réalisé avec les élèves des classes de 7ème, 8ème et 9ème du régime préparatoire et avec les élèves d'une classe de 11ème du régime de tech-

nicien. Le projet avait comme but une introduction générale au langage cinématographique (cadrage, éclairage, son, masque, etc.) et aux caractéristiques associées à la réalisation, comme le travail en équipe, l'acquisition de compétences relationnelles, la gestion de conflits, l'identification et l'expression de sentiments, le tout dans un contexte de réflexion et de travail sur le sujet de la violence.

- **Atelier d'expression musicale**

Organisé avec la participation des élèves de l'atelier périscolaire de musique et des élèves intéressés du LTE, cet atelier n'était pas dédié à l'expression musicale, à l'improvisation au sens classique, car cette façon de s'exprimer nécessite souvent d'importantes connaissances musicales de base.

En avant-plan de ce projet figuraient surtout la joie de l'expression et le côté «jeu». Néanmoins, comme dans l'improvisation musicale plus «professionnelle», ce projet permettait aux jeunes d'exprimer leurs humeurs, impressions et situations conflictuelles de manière très personnelle et de se voir confrontés à l'opinion et aux problèmes d'autrui. Le travail en groupe encourageait les compétences communicatives des jeunes, telles qu'écouter les paroles de l'autre, ne pas porter de jugement et apprendre à se respecter mutuellement.

- **Ateliers d'expression théâtrale**

L'atelier a été animé par les élèves d'une classe de 11ème. Il s'agit d'apprendre à envisager le théâtre comme le champ de déploiement de la personnalité ou encore comme la passerelle entre Soi et l'Autre.

L'espace scénique au théâtre est un espace de fiction, c'est le lieu du «comme si». Ainsi le jeune, à partir du réel,

de son propre vécu et d'éprouvés corporels et affectifs, pourra explorer, construire, mettre en forme et dire au présent et par le mécanisme du jeu une certaine réalité individuelle et personnelle.

L'atelier comprenait différents aspects: travail sur l'espace ; exploration des aptitudes physiques; mise en jeu de la concentration, de la relaxation de la mémoire organique et affective; recherche de la relation et de l'échange.

- **Encadrement musical**

L'encadrement musical était assuré par les élèves d'ateliers périscolaires de musique.

- **Mise en page pour le journal quotidien «Le Jeudi»**

Le projet «Jeunes et Violence» a fait l'objet d'un article préparé par des élèves dans le cadre de l'enseignement du français et a donné lieu à une publication dans le journal «Le Jeudi».



5. Synthèse des résultats de l'enquête

L'objectif de ce chapitre consiste à relever de manière générale, et selon les données disponibles, la situation actuelle au Luxembourg en ce qui concerne la prévention ou la réduction du phénomène de la violence au sein des lycées luxembourgeois.

Suite au dépouillement des interviews réalisées avec les responsables des lycées luxembourgeois, nous constatons les faits suivants:

- **100%** des lycées définissent de manière claire et précise les **personnes de contact** (pour la plupart les membres des SPOS), ainsi que les **mesures disciplinaires et de contrôle** dans leur établissement;
- dans plus de **85%** des lycées, un **travail en réseau** (collaboration avec intervenants et organismes extérieurs) s'est créé, une **collaboration avec les parents** se tient régulièrement, une **participation active des élèves** dans les activités initiées est encouragée et des **formations continues** pour le personnel scolaire sont proposées. En ce qui concerne la formation continue, 48% des formations abordant le phénomène de la violence de manière directe, ainsi que 80% des 52 % le traitant de façon indirecte, s'adressent et sont suivies par les membres des SPOS;
- dans **70%** des lycées, des améliorations au niveau de **l'aménagement de l'école** ont eu lieu (essentiellement la décoration par des posters dans les

salles de classe et dans l'établissement scolaire), une **prise en charge des agresseurs et agressés** est assurée, des **projets et des actions** traitant le thème de la violence sont menés. Pour 1/3 de ces projets et actions (37%), la problématique de la violence est abordée de manière directe et surtout à travers des activités artistiques et culturelles;

- dans environ **50%** des lycées, nous trouvons des **cours scolaires** traitant de manière directe le thème de la violence ainsi que la mise en place de **réformes scolaires** en rapport avec la violence.

En regard des différentes formes de violence à l'école, notre enquête montre qu'un nombre considérable de mesures et d'initiatives ont été mises en place au sein des lycées luxembourgeois. Cependant, les résultats de notre enquête ne renseignent à aucun moment sur la qualité, la durée et l'efficacité des mesures entreprises.

Au cours de notre enquête, nous avons pu observer l'existence de diverses cultures scolaires au sein des établissements luxembourgeois. En effet, certaines écoles abordent le phénomène de la violence de manière pluridimensionnelle, à savoir que les mesures initiées cherchent à sensibiliser et à apporter un changement au niveau de toute la communauté scolaire, tandis que pour d'autres lycées, nous avons pu noter une mise en place d'activités ponctuelles et uniconceptuelles.

De ce fait, nous tenons à préciser que notre description synthétique se rapporte à la situation telle qu'elle nous a

été décrite par les établissements scolaires luxembourgeois les plus engagés dans l'action préventive.

Nous avons, en premier lieu, constaté une sensibilisation prononcée des établissements quant à l'implication active des élèves dans la vie scolaire quotidienne.

En effet, le fait de permettre aux élèves d'aménager de manière active leur lieu scolaire est préconisé par la majorité des lycées luxembourgeois. Le site scolaire représente également une variable importante dans le bon déroulement d'une vie scolaire commune. Les écoles luxembourgeoises mettent l'accent sur l'importance de l'existence d'un espace stimulant mis à la disposition des élèves, espace qui permet non seulement une identification en tant qu'apprenant, mais également l'acquisition d'autres valeurs humaines, à savoir le respect de l'environnement, de la nature et d'autrui.

Notre étude montre que les actions et projets mis en place dans les différentes écoles, visent une confrontation directe et réfléchie des élèves avec la problématique de la violence telle qu'elle se présente actuellement au Luxembourg.

Ces projets visent d'une part, l'encouragement des élèves à réaliser une recherche approfondie sur la signification du concept « violence » : à partir de quand peut-on parler de violence, quels types de violence existe-t-il? D'autre part, ces projets tiennent à sensibiliser les élèves au phénomène tel qu'il se présente à l'intérieur de leur propre école: quelles sont les variables scolaires et humaines qui interfèrent dans des situations de conflits? Il s'agit donc de confronter l'élève à la situation scolaire actuelle et de

l'encourager à apporter des propositions concrètes et réfléchies face à ce problème.

Favoriser la communication relationnelle est également un objectif recherché dans la mise en place de certains projets. Les fils conducteurs prépondérants consistent à voir quels sont les différents aspects de la communication qui entrent en jeu dans les relations sociales, à favoriser le respect mutuel et à développer des compétences socio-émotionnelles. Un autre aspect est d'encourager et de responsabiliser l'élève dans la création de son projet personnel.

Pour tous ces projets, il a été insisté sur l'importance de la collaboration entre les différents acteurs scolaires: élèves, enseignants, membres du SPOS, direction et parents. Certains projets incluent également des professionnels extérieurs lors de tables rondes, de réunions d'information, de séances de discussion, etc.

En cas de manifestation d'un comportement agressif, les constatations faites vont dans le sens que les premières personnes contactées sont les membres du Service de Psychologie et d'Orientation Scolaires (SPOS), suivies par les membres de la direction. Le but recherché dans de tels cas est la transparence concernant l'existence de la problématique. Voir quels sont les différents acteurs impliqués dans une situation de violence et clarifier le contexte de son apparition sont des démarches qui font partie intégrante de la recherche d'informations.

La majorité des écoles luxembourgeoises met l'accent sur l'importance de la prise en charge à la fois de l'agresseur et de l'agressé, et selon les cas, de toute la classe. Il s'agit

de rétablir la communication en rupture, de sensibiliser les différents sujets à l'écoute de l'autre et à l'expression de leurs sentiments et émotions.

Les formations proposées aux différents acteurs professionnels visent la sensibilisation face à la problématique de la violence. En effet, l'objectif est d'acquérir des compétences en matière d'écoute, de médiation, bref, de développer des aptitudes à gérer les conflits de manière pertinente et adaptée.



Quelles sont donc les perspectives de développement à considérer pour approfondir et optimiser la réflexion et l'action en matière de violence dans les lycées?

L'étape préalable serait de définir une politique claire et univoque en vue de fédérer les ressources et les projets. Autant au niveau des données scientifiques que des actions concrètes, on remarque que les politiques institutionnelles, locales et gouvernementales en matière de violence à l'école se situent avant tout à un stade de réflexion, d'expérimentation et de développement empirique. L'intérêt croissant porté au sujet permet d'émettre un pronostic favorable en ce qui concerne les efforts qui seront fournis à l'avenir. Mais dès à présent, une évaluation scientifique pourrait être à la base d'un état des lieux systématique, aussi bien de la qualité des actions que du phénomène dans toute sa complexité.

Nous avons déjà insisté sur le fait que le bilan national présenté dans les pages précédentes est de nature essentiellement quantitative et descriptive. C'est également un état des lieux établi à partir d'un seul type de perspective, en l'occurrence celle de la population cible de l'enquête, les directeurs des lycées. En ce sens, un objectif sous-jacent à notre travail est qu'il puisse être prolongé, d'une part par une analyse approfondie, d'autre part par la prise en compte des avis et idées de différents publics scolaires. Cette analyse irait dans le sens d'une évaluation qualitative des projets afin d'examiner et de garantir leur efficacité dans le temps.

De même, une approche, voire un concept d'action partagé par le plus grand nombre et qui définirait la priorité des objectifs garantirait une utilisation avantageuse des res-

sources, ainsi qu'une efficacité accrue des projets. Pour l'instant, les initiatives ne sont soutenues que localement, faute de moyens et de structures nationales (experts, budgets, outils d'intervention, recherches, organe officiel de coordination et de soutien).

Dans ce sens un pas important serait la prise en compte des souhaits énoncés par les directions (voir chapitre 4.1.12) et la mise à disposition des moyens pour y répondre au mieux. Ainsi, selon l'avis des directeurs d'établissement, il s'agirait, en matière de prévention et de réduction de la violence dans les lycées, prioritairement d'améliorer l'aménagement des écoles afin d'assurer un environnement propice au travail scolaire et à une vie en commun harmonieuse.

Pour aborder plus directement le sujet de la violence, les chefs d'établissement sont nombreux à vouloir faire davantage appel à des professionnels extérieurs spécialisés, par exemple pour donner des cours et animer des séances de travail.

Une autre priorité citée par les interviewés est celle de la formation continue des enseignants qu'il s'agirait de développer. En tant que premiers interlocuteurs des élèves, les instituteurs et professeurs détiennent une position clé dans la prévention et la réduction de la violence à l'école. Leur rôle pédagogique et éducatif n'attend qu'à être mis en valeur. Le soutien qui doit nécessairement leur être offert peut entre autres prendre la forme de formations continues.

Les directeurs approfondissent cette idée de soutien au personnel en proposant de créer un lieu de supervision pour enseignants et directeurs.

En dernier lieu, les directeurs énoncent le souhait de développer le travail en réseau. Cet aspect important de l'action anti-violence pourrait effectivement être accentué en recherchant et en développant la coopération avec la commune, les instances étatiques, les organismes de relais, les associations d'élèves et de parents d'élèves, les autres établissements, etc.

Si l'on prend en considération les connaissances scientifiques développées à ce sujet (voir chapitre 3), ce sont avant tout les mesures et projets multidimensionnels, soutenus par la direction et une grande partie de la communauté scolaire et, de plus, accessibles à une évaluation empirique, qui sont les plus efficaces et prometteurs et qui devraient être prioritairement mis en place. Quelques projets en cours, certains initiés par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports (MENFPS), répondent à ces critères, comme par exemple ceux des "écoles promotrices de la santé". Pour aller vers une école de la communication, le groupe de réflexion et d'action « violence à l'école » insiste, lui aussi, sur la pertinence d'interventions complémentaires et réalisées à plusieurs niveaux.

Toujours en considérant le contexte luxembourgeois et en lien avec certaines recommandations d'experts (Tillmann et al., 1998), nous souhaitons clore ce chapitre en insistant sur les lignes directrices qui nous paraissent essentielles au développement constructif des lycées.

En premier lieu, nous nous devons de citer l'objectif consistant au développement d'une culture de l'apprentissage. Nous pensons aux diverses dispositions favorisant l'apprentissage et l'expérience, en évitant l'exigence unique de per-

formance et de rendement. Ce sont aussi les mesures qui visent la création de structures respectueuses de l'égalité des chances (entre autres entre les garçons et les filles), de même que celles qui promeuvent les chances de réussite individuelles et permettent d'éviter l'échec scolaire.

Plus globalement, nous pouvons parler du développement d'un climat social à l'école. Par le soutien aux aspects communautaires de la vie scolaire et la création de liens sociaux, l'amélioration de la capacité des enseignants à gérer le conflit et le développement des compétences sociales et morales des adolescents, tous participent à l'établissement de relations moins violentes. Le respect de toutes les situations familiales et scolaires rencontrées, en évitant l'étiquetage dans les relations avec les élèves « difficiles », est également une forme de contribution au climat social positif.

Un autre aspect de la vie communautaire a trait aux règles et aux normes: chacun doit s'y adapter en vue d'assurer le bon déroulement des activités quotidiennes. Etablir ensemble les règles et limites facilite l'intervention lors des situations violentes, ainsi que la concertation et l'échange avec les collègues ou les pairs.

Outre les élèves et les enseignants, les autres professionnels des lycées sont aussi appelés à s'engager dans le développement de l'école et dans l'amélioration du quotidien. Une voie possible est l'optimisation des ressources des SPOS, entre autres grâce aux compétences éducatives et sociales acquises depuis l'accueil de nouveaux collègues à la rentrée 2000/2001.

Il a été, jusqu'ici, beaucoup question des ressources internes aux lycées. Or, les acteurs du terrain doivent aussi

pouvoir se référer à des structures externes leur fournissant tous les moyens pour réaliser des actions et projets ciblés. Afin de répondre à certaines demandes du terrain, nous pensons aux missions que des groupes de travail - existants ou à créer - peuvent remplir et qui correspondent surtout à l'élaboration de programmes et de contenus de formation, à des travaux d'information, de recherche, d'évaluation et à des suivis de projets.

La visée centrale de toutes ces mesures est simple: faire en sorte que l'élève aime aller à l'école et puisse s'y sentir à l'aise et en sécurité.



7. Bibliographie

- Balsler, H., Schrewe, H. & Schaaf, N. (Hrsg.). (1997). Schulprogramm Gewaltprävention: Ergebnisse aktueller Modellversuche. Neuwied: Luchterhand.
- Centre de Psychologie et d'Orientation Scolaires. (Ed.). (2000). Vers une école de la communication. Luxembourg: Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports.
- Charlot, B. & Émin, J.-C. (Ed.). (1997). Violences à l'école. État des savoirs. Paris: Masson & Armand Colin.
- Colling, P., Friedel, C., Khabirpour, F., Rolin, H., Schiltz, L. & Weber, M. (1998). La violence à l'école. Luxembourg: Centre de Psychologie et d'Orientation Scolaires.
- Fonzi, A., Genta, M.L., Menesini, E., Bacchini, D., Bonino, S. & Costabile, A. (1999). Italy. In P.K. Smith, Y. Morita, J. Junger-Tas, D. Olweus, R. Catalano & P. Slee (Eds), *The nature of school bullying* (pp.140-156). London: Routledge.
- Hanewinkel, R. & Knaack, R. (1997). Mobbing: Eine Fragebogenstudie zum Ausmaß von Aggression und Gewalt an Schulen. *Empirische Pädagogik*, 11, 403-422.
- Holtappels, H.G., Heitmeyer, W., Melzer, W. & Tillmann, K.-J. (Hrsg.). (1997). *Forschung über Gewalt an Schulen. Erscheinungsformen und Ursachen, Konzepte und Prävention*. Weinheim: Juventa.
- Humpert, W., Tennstädt, K.-C. & Dann, H.-D. (1987). Erfassung subjektiver Theorien von Hauptschullehrern, des Unterrichtsklimas sowie berufsbezogener Einstellungen. Konstanz: Universität Konstanz.
- Jäger, R.S. (1999). Gewaltprävention. In M. Schäfer & D. Frey (Hrsg.), *Aggression und Gewalt unter Kindern und Jugendlichen* (S. 203-244). Göttingen: Hogrefe.
- Lévy, L. (2000). *L'enseignement secondaire technique (1998/99) - statistiques générales et analyse de la promotion des élèves*. Luxembourg: Ministère de l'Education Nationale, de la Formation professionnelle et des Sports.
- Lochman, J.E., Lampron, L.B., Gemmer, T.C. & Harris, S.R. (1987). Anger-coping intervention with aggressive children: A guide to implementation in school settings. In P.A. Keller & S.R. Heyman (Eds.), *Innovations in clinical practice: A source book* (pp. 339-356). Sarasota: Professional Resources Exchange.
- Nolting, H.-P. & Knopf, H. (1998). Gewaltverminderung in der Schule: Viele Vorschläge – wenig Studien. *Psychologie in Erziehung und Unterricht*, 45, 249-260.
- Olweus, D. (1996). *Gewalt in der Schule*. Bern: Huber.
- Olweus, D. (1997). Täter-Opfer-Probleme in der Schule: Erkenntnisse und Interventionsprogramm. In H.G. Holtappels, W. Heitmeyer, W. Melzer & K.-J. Tillmann (Hrsg.), *Forschung über Gewalt an Schulen. Erscheinungsformen und Ursachen, Konzepte und Prävention* (S. 281- 297). Weinheim: Juventa.
- Olweus, D. (1999). Norway. In P.K. Smith, Y. Morita, J. Junger-Tas, D. Olweus, R. Catalano & P. Slee (Eds), *The nature of school bullying* (pp. 28-48). London: Routledge.
- Ortega, R. & Mora-Merchan, J.A. (1999). Spain. In P.K. Smith, Y. Morita, J. Junger-Tas, D. Olweus, R. Catalano & P. Slee (Eds), *The nature of school bullying* (pp. 157-173). London: Routledge.
- Pain, J., Barrier, E. & Robin, D. (1997). *Violences à l'école. Allemagne, Angleterre, France. Une étude comparative européenne de douze établissements du deuxième degré*. Vigneux: Matrice.

- Petermann, F. & Petermann, U. (1993). Training mit aggressiven Kindern. Weinheim: Psychologie Verlags Union.
- Schäfer, M. & Frey, D. (Hrsg.). (1999). Aggression und Gewalt unter Kindern und Jugendlichen. Göttingen: Hogrefe.
- Scherer, D. (1996). Gewalt in der Schule. AK-Beiträge, 9(1), 1-199.
- Schubarth, W. & Melzer, W. (1994). Gewalt an Schulen: Schwerpunkt Förderschulen. Ergebnisse einer Schulleiterbefragung zum abweichenden Verhalten an Schulen in Sachsen. Dresden: Erziehungswissenschaften der T.U. Dresden.
- Schwenkmezger, P., Steffgen, G. & Dusi, D. (1999). Umgang mit Ärger. Ärger- und Konfliktbewältigungstraining auf kognitiv-verhaltenstherapeutischer Grundlage. Göttingen: Hogrefe.
- Smith, P.K., Morita, Y., Junger-Tas, J., Olweus, D., Catalano, R. & Slee, P. (Eds.). (1999). The nature of school bullying. London: Routledge.
- Steffgen, G. (1993). Ärger und Ärgerbewältigung. Empirische Prüfung von Modellannahmen und Evaluation eines Ärgerbewältigungstrainings. Münster: Waxmann.
- Steffgen, G. (2000a). Steigt die Gewalt an Luxemburger Schulen? In Centre de Psychologie et d'Orientation Scolaires (Ed.), Vers une école de la communication (p. 71-75). Luxembourg: Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports.
- Steffgen, G. (2000b). Violence à l'école. Rapport intermédiaire du projet de recherche. R & D. MEN/IPE/00/002. Walferdange: Institut Supérieur d'Études et de Recherches Pédagogiques.
- Steffgen, G. (2001). Influence de l'expression émotionnelle de l'enseignant sur l'agressivité des élèves. In A. Flieller, C. Bocéréan, J.-L. Kop, E. Thiébaud, A.-M. Toniolo & J. Tournois (Eds.), Questions de psychologie différentielle (p.437-441). Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- Steffgen, G. & Russon, C. (2001). Tackling violence in school: A report from Luxembourg. www.goldsmiths.ac.uk/connect/.
- Tennstädt, K.-Ch. & Dann, H.-D. (1987). Das Konstanzer Trainingsmodell (KTM). Bd. 3: Evaluation des Trainingserfolgs im empirischen Vergleich. Bern: Huber.
- Tennstädt, K.-Ch., Krause, F., Humpert, W. & Dann, H.-D. (1987). Das Konstanzer Trainingsmodell (KTM). Neue Wege im Schulalltag: Ein Selbsthilfeprogramm für zeitgemäßes Unterrichten und Erziehen. Bd. 1: Trainingshandbuch. Bern: Huber.
- Tillmann, K.-J., Holler-Nowitzki, B., Holtappels, H.G., Meier, U. & Popp, U. (1999). Schülergewalt als Schulproblem. Verursachende Bedingungen, Erscheinungsformen und pädagogische Handlungsperspektiven. Weinheim: Juventa.
- Thill, A. (1998). Violence et adolescence. Luxembourg: Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle.
- Verbeek, D. & Petermann, F. (1999). Gewaltprävention in der Schule: Ein Überblick. Zeitschrift für Gesundheitspsychologie, 7(3), 133-146.
- Walker, J. (1995). Gewaltfreier Umgang mit Konflikten in der Grundschule: Grundlagen und didaktisches Konzept; Spiele und Übungen für die Klassen 1 – 4. Berlin: Cornelsen.
- Weber, F. (2000). Créer ses propres outils pour gérer les situations de conflit et de violence, l'expérience de Violaine Clément et de Pierre Panchaud. In Centre de Psychologie et d'Orientation Scolaires (Ed.), Vers une école de la communication (p. 13-19). Luxembourg: Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports.



Ministère de l'Éducation Nationale,
de la Formation Professionnelle
et des Sports

Centre de Psychologie
et d'Orientation Scolaires